

---

# Rapport sur la performance en matière de reporting climat des entreprises du CAC 40

---

Étude annuelle  
Septembre 2020

# Sommaire

<b>Bienvenue</b> .....	3
<b>Introduction</b> .....	4
<b>Résultats clés du classement général</b>	
Top 10 du classement général .....	6
Tableau de bord .....	8
<b>Focus sur les secteurs à travers les indices</b>	
Technologies de l'information et de la communication.....	12
Secteur financier.....	17
Eau, énergie & environnement .....	22
Biens de grande consommation .....	27
<b>Les meilleures progressions</b> .....	32
<b>Zéro émission nette : un impératif mondial</b> .....	34

## **CAC 40 : les principaux résultats**

Les leaders du CAC 40.....	39
Focus sur le top 3.....	40
Les résultats clés du CAC 40 .....	41

## **Tendances en matière de reporting climat au sein du CAC 40**

1 . Neutralité carbone.....	43
2 . TCFD.....	45
3 . Science-Based Targets (SBT) .....	47
4 . Scope 3.....	49
5 . Énergie renouvelable.....	51

<b>Conclusion</b> .....	54
-------------------------	----

<b>Méthodologie</b> .....	55
---------------------------	----

# Bienvenue

**Au cours de la dernière décennie, EcoAct a examiné comment certaines des plus grandes entreprises du monde font face au changement climatique. Depuis la première édition, l'objectif de ce rapport est de présenter les meilleures pratiques et de saluer les leaders en matière de communication sur leurs pratiques en faveur du développement durable et, en particulier, du climat. Bien que cet objectif soit resté le même, cette étude a considérablement évolué au cours des dix dernières années.**

Le rapport sur la performance du CAC 40 s'accompagne de trois autres rapports sur le FTSE 100 au Royaume-Uni, l'IBEX 35 en Espagne, ainsi que le DOW 30 aux États-Unis. Notre méthodologie s'est adaptée à l'évolution rapide des meilleures pratiques en matière de reporting climat afin d'améliorer continuellement notre mesure du leadership climatique.

Au fil du temps, nous avons constaté dans nos rapports une augmentation significative de la qualité et de la quantité des actions en faveur du climat, car de plus en plus d'entreprises intègrent le changement climatique au cœur de leurs stratégies. D'année en année, nous remarquons d'ailleurs que le niveau des meilleures pratiques communiquées en matière de climat ne cesse d'augmenter.

Cependant, les impacts du changement climatique continuent de s'intensifier. L'année dernière, la France a enregistré la température la plus élevée de son histoire (45,9 °C dans le Gard) et 2020 a déjà été marquée par de fortes vagues de chaleur et des inondations importantes. Même constat dans le monde où les effets du changement climatique sont

de plus en plus visibles, que ce soient les nombreux incendies et inondations, ou les records de chaleur dans le cercle arctique, mettant en évidence l'urgence et l'ampleur de la crise climatique à laquelle nous sommes confrontés.

Actuellement, la pression exercée en faveur d'une plus grande prise en compte du changement climatique n'a jamais été aussi forte. L'inquiétude de l'opinion publique est à son plus haut niveau. Les investisseurs commencent à demander aux entreprises de rendre compte de leurs actions en faveur du climat, et la France s'est engagée à atteindre son objectif de neutralité carbone d'ici à 2050.

Nous ne pouvons plus ignorer les défis sans précédent auxquels nous sommes confrontés aujourd'hui au milieu de la pandémie mondiale du COVID-19. Nous comprenons que cela a pu avoir un impact sur le reporting relatif au climat de certaines entreprises cette année ; il faut donc en tenir compte dans la lecture des résultats de l'étude. Toutefois, cette crise paralysante n'a fait que renforcer notre détermination à tenir compte des avertissements sur les risques climatiques futurs, à tirer les leçons de la pandémie et à nous concentrer sur les efforts nécessaires pour atteindre l'objectif zéro émission nette.

D'après le rapport du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) sur les conséquences d'un réchauffement planétaire de 1,5 °C par rapport aux niveaux préindustriels, il ne nous reste qu'une décennie pour prendre des mesures suffisantes permettant d'atteindre l'objectif zéro émission nette et ainsi d'éviter les effets les plus catastrophiques du changement climatique. Les prochaines années seront cruciales avec de

nombreux défis : récession économique, retard dans les négociations mondiales sur le climat, et volontés politiques variables entre elles ; il s'agit maintenant d'éviter le pire, en agissant au mieux pour limiter le réchauffement de la planète. Ainsi, malgré les progrès dont nous avons été témoins, les efforts faits restent malheureusement insuffisants et à consolider.

Il y a tout de même des raisons de rester optimistes. La récente pandémie a montré notre capacité de résilience et d'adaptation pour surmonter des défis inédits, en nous incitant à évoluer, et à faire évoluer notre tendance à maintenir le « business as usual ».

Ce rapport laisse espérer qu'une transformation est possible et que les plus grandes entreprises peuvent être moteur dans la transition urgente vers zéro émission nette. Nous voulons démontrer ce leadership en action et montrer qu'une transformation profonde des modèles est possible.

Le chemin à parcourir est encore long et nous appelle à redoubler d'efforts, car nos actions au cours de cette décennie seront déterminantes.



**Thierry Fornas et Gérald Maradan**  
Co-fondateurs d'EcoAct

# Introduction

## Comment les entreprises progressent-elles dans la lutte contre le changement climatique et dans la réalisation de l'objectif zéro émission nette ? Comment mesurons-nous leurs performances en matière de reporting climat en 2020 ?

L'objectif de cette étude annuelle est de comprendre comment certaines des plus grandes entreprises basées en France et dans le monde abordent les questions du climat et communiquent sur leurs actions et progrès. Le grand public, les investisseurs et les gouvernements étant de plus en plus préoccupés par le changement climatique, les entreprises doivent non seulement prendre des mesures, mais aussi faire preuve d'ouverture et de transparence quant à la nature de ces actions afin que leurs parties prenantes soient pleinement informées. C'est pourquoi notre recherche se fonde exclusivement sur des informations publiques et accessibles : les rapports extra-financiers (ESG/RSE, climat, développement durable) et les sites web y compris des blogs ou mini-sites, ainsi que les réponses aux questionnaires du CDP lorsqu'elles sont publiques et accessibles directement depuis le site web de l'entreprise.

Les entreprises sont notées sur la base de 64 critères couvrant quatre domaines : Mesure et reporting ; Stratégie et gouvernance ; Objectifs et réduction ; Engagement et innovation. Les informations les plus récentes sont notées à l'aide des documents de référence publiés, ainsi que de tout autres supports accessibles en ligne.

Cette année, notre méthodologie a été actualisée pour refléter le plus fidèlement et objectivement l'évolution des meilleures pratiques en matière de

reporting climat ainsi que l'urgence croissante d'agir dans la lutte contre la crise climatique. L'ambition d'un objectif mondial de zéro émission nette à l'horizon 2050 nécessite l'engagement de chaque acteur et que les progrès soient mesurés à l'aune de notre capacité à atteindre cet objectif mondial.

Dans ce contexte, ce nouveau millésime de notre étude a connu certaines évolutions et mises à jour :

**Zéro émission nette** : De plus en plus d'organisations s'engagent à réduire leurs émissions afin de contribuer à la transition mondiale vers zéro émission nette de carbone. Elles sont amenées à définir des stratégies pertinentes pour lutter efficacement contre le changement climatique et réduire significativement leurs émissions grâce à l'optimisation de leurs processus opérationnels, à l'innovation, à la collaboration avec leurs parties prenantes ou encore à l'utilisation des énergies renouvelables. La compensation carbone vient appuyer leurs efforts par le biais d'achat de crédits carbone certifiés afin de leur permettre de compenser et de séquestrer leurs émissions résiduelles.

**Risque climatique** : En janvier dernier, le Forum économique mondial a souligné que, pour la première fois de son histoire, les cinq risques mondiaux les plus probables étaient tous liés au changement climatique et à l'environnement. Les entreprises doivent donc désormais s'efforcer d'évaluer et de communiquer davantage sur les risques physiques et de transition, ainsi que sur les opportunités liées au climat par rapport aux différents scénarios climatiques, non seulement dans leurs rapports relatifs au développement durable et au climat, mais aussi dans

leurs rapports annuels.

Cette année, l'engagement de s'aligner sur les recommandations du Groupe de travail sur l'information financière liée au climat (Task Force on Climate-related Financial Disclosures - TCFD) n'est plus suffisant ; les entreprises doivent désormais présenter leurs rapports conformément aux recommandations de la TCFD d'un point de vue méthodologique. Dans le cadre de notre évaluation annuelle, nous ne nous sommes pas limités à identifier les informations sur l'alignement aux recommandations de la TCFD (en matière de gouvernance, de stratégie, de gestion des risques ainsi que de mesures et d'objectifs), mais nous considérons aussi les preuves que les recommandations ont été bel et bien mises en œuvre.

**Définition d'objectifs** : La transition vers zéro émission nette doit s'appuyer sur une décarbonation significative, alignée sur l'objectif de limitation du réchauffement climatique en dessous de 2 °C ou à 1,5 °C, comme le préconise le GIEC. Il est donc essentiel que les entreprises se fixent des objectifs fondés sur des données scientifiques (science-based targets – SBT) et alignés sur le niveau d'ambition le plus élevé, tout en démontrant des progrès vers leur réalisation. Notre démarche vise également à mettre en évidence les efforts produits en matière d'innovation, de recours aux énergies renouvelables, comme aux produits et services bas-carbone, ou toutes autres initiatives visant à décarboner l'ensemble des scopes d'émissions d'une entreprise (1, 2 et 3).

**COVID-19** : Le rapport de cette année s'inscrit

dans le contexte d'une pandémie mondiale qui nous a confronté à des défis sans précédent pour de nombreuses entreprises. Même si les impacts de cette crise ne seront que visibles dans les rapports des prochaines années, il nous semble important de souligner que la pandémie a sans doute eu un impact sur la capacité de certaines entreprises à mettre en œuvre des stratégies de la lutte contre le changement climatique. La crise sanitaire mondiale a également modifié le visage du classement du CAC 40, avec la sortie de certaines entreprises et l'entrée d'autres. L'incertitude économique persistante laisse présager un avenir aléatoire, empreint de changements structurants et persistants. Les entreprises ici considérées sont celles figurant dans la liste du CAC 40 au 1er juin 2020, date à laquelle nos recherches ont commencé.\*

Ainsi, en 2020, le niveau des meilleures pratiques n'a jamais été aussi élevé. Les notes moyennes n'ont, en revanche, pas nécessairement augmenté par rapport aux années précédentes, car les critères de notation ont été mis à jour pour être en phase avec les dernières avancées de la science climatique, l'urgence de la crise et le niveau d'ambition nécessaire de la part des entreprises pour que nous puissions atteindre l'objectif zéro émission nette.

Nous espérons que notre analyse sur les tendances de cette année en matière de reporting climat suscitera votre intérêt, et que les exemples de leadership en matière de climat qui y figurent vous inspireront.

\* L'étude a commencé et a principalement été menée avant que l'entreprise Atos annonce le 27 juillet 2020 avoir signé un accord en vue d'acquiescer EcoAct ; elle ne tient pas compte de ce projet d'acquisition.



# Top 10 du classement général

Notre classement international présente les entreprises les plus performantes dans tous les indices de notre étude : le CAC 40, le DOW 30, le FTSE 100 et l'IBEX 35. Les dix entreprises en tête du classement démontrent que le leadership en matière de climat est possible, quelle que soit la zone géographique considérée. En 2020, deux sociétés du CAC 40 figurent dans le top 10 mondial. Il convient de souligner que le CAC 40 est l'indice qui a toujours eu le score moyen le plus élevé depuis son intégration dans nos recherches il y a quatre ans. Cette année, il maintient un score moyen le plus élevé de 62 %.

	#	+/-	ENTREPRISE	INDICE	SCORE
	1	^	Microsoft	DOW	93,8 %
	2	v	Unilever	FTSE	92,4 %
	3	^	Acciona	IBEX	91,0 %
	4	^	BT	FTSE	88,2 %
	5=	^	Landsec	FTSE	86,1 %
	5=	-	Iberdrola	IBEX	86,1 %
	5=	v	BNP Paribas	CAC	86,1 %
	8	v	Danone	CAC	85,4 %
	9	^	Ferrovial	IBEX	84,0 %
	10=	^	Red Electrica	IBEX	83,3 %
	10=	^	Apple	DOW	83,3 %
	10=	^	Coca Cola Hbc	FTSE	83,3 %

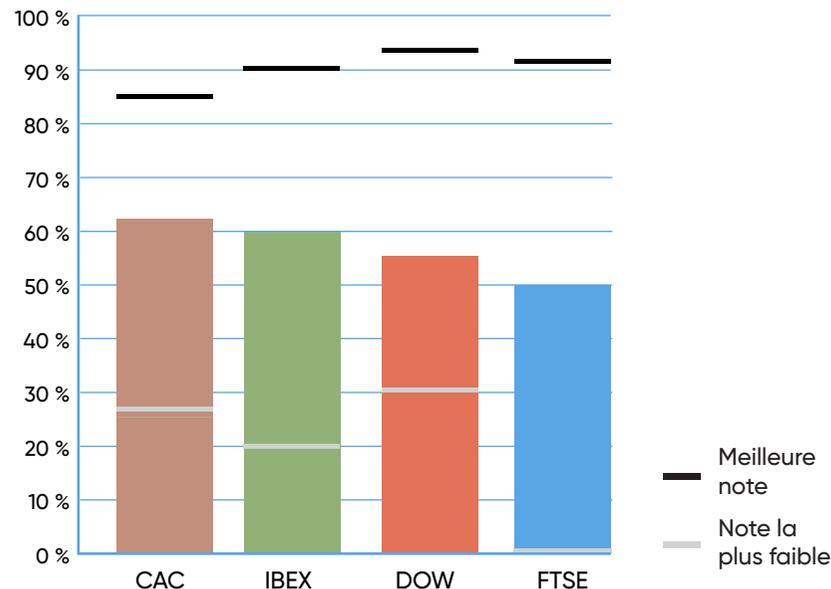


# Tableau de bord

Les chiffres suivants illustrent les tendances internationales en matière de climat au sein des entreprises des quatre indices analysés : le CAC 40 (France), le FTSE 100 (Royaume-Uni), le DOW 30 (États-Unis) et l'IBEX 35 (Espagne).

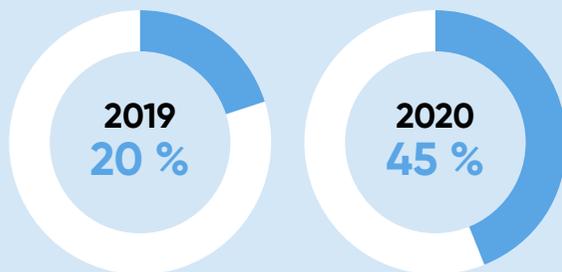
## Score moyen par indice

En 2020, les scores moyens sont restés majoritairement stables, ce qui est encourageant compte tenu de l'évolution des critères de notation vers une exigence accrue. L'exception concerne l'IBEX 35, qui est passé de 56 % à 60 % cette année. Le FTSE 100 ferme la marche avec un score de 50 %, bien qu'il comprenne la deuxième entreprise la plus performante, ce qui est dû à la fois à la taille de l'indice et au large éventail des scores.



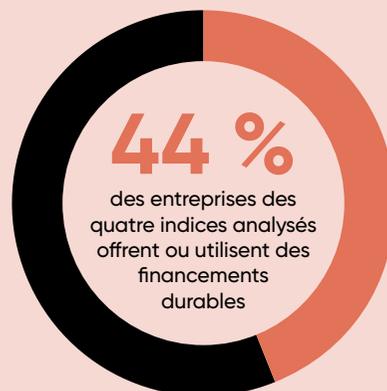
## Zéro émission nette

Cette année, nous avons constaté une augmentation significative du nombre d'engagements en faveur de cet objectif mondial. En raison de l'absence de définition faisant autorité au niveau international, le terme est souvent utilisé de manière interchangeable avec celui de « neutralité carbone ». Ainsi, sous réserve d'une ambition réelle et vérifiée, les deux terminologies sont acceptées.



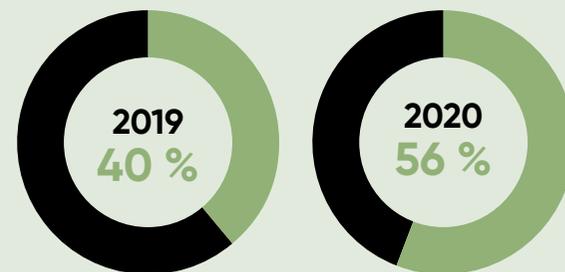
## Finance durable

Nous évaluons la communication sur l'utilisation ou sur le déploiement d'outils en matière de finance durable. Le financement durable représente toute forme de services financiers qui intègre des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG), comme par exemple les obligations vertes. La transition vers zéro émission nette nécessite des investissements financiers considérables et les outils de financement durable sont de plus en plus essentiels.



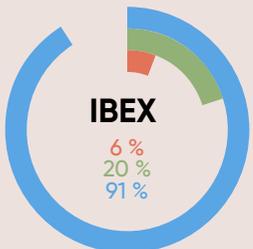
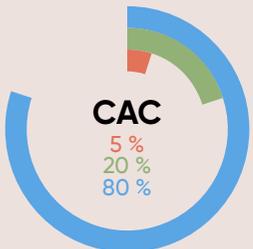
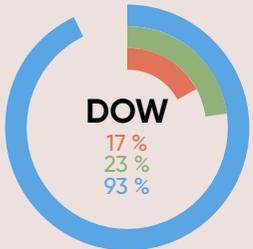
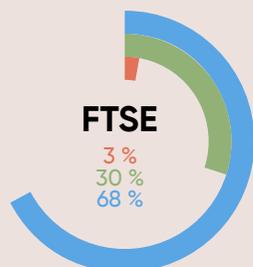
## Politique d'incitations du management

L'engagement des équipes de management en faveur du climat est essentiel pour garantir les progrès des entreprises. Cette année, nous avons constaté une nette amélioration du nombre d'entreprises qui encouragent leur management à intégrer le climat au cœur de leur stratégie.



## Électricité renouvelable

L'utilisation de l'électricité renouvelable par les entreprises continue d'augmenter dans tous les indices. L'achat ou l'autoproduction d'énergie renouvelable aide les entreprises à atteindre leurs objectifs de réduction des émissions de carbone.

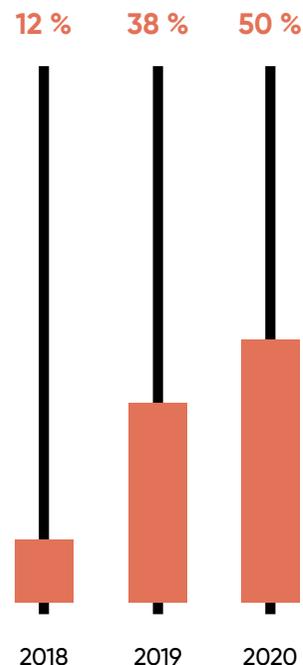


- Utilisent les énergies renouvelables
- Engagées à atteindre 100 % d'énergies renouvelables
- Utilisent déjà 100 % d'énergies renouvelables

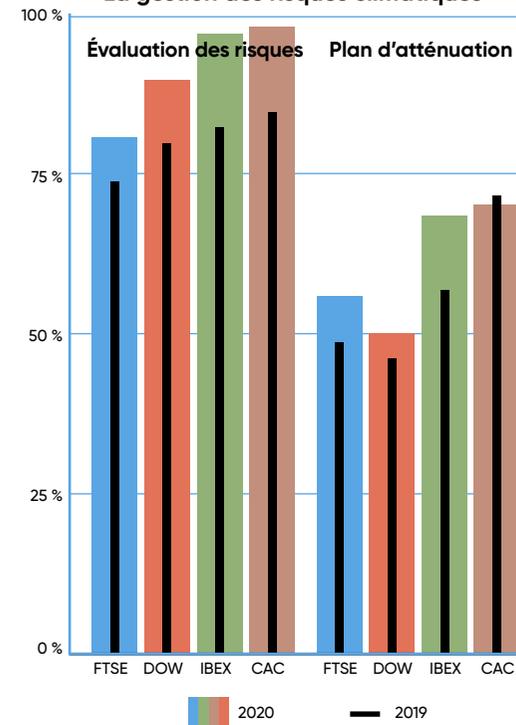
## La TCFD (Task Force on Climate-Related Financial Disclosures)

La TCFD vise à garantir que les entreprises fournissent aux investisseurs des informations utiles à la prise de décision en ce qui concerne les risques et les opportunités liés au climat. Cette année, la notation ne récompense que les entreprises qui peuvent démontrer qu'elles agissent dans les quatre domaines de la TCFD (gouvernance, stratégie, gestion des risques ainsi que les indicateurs et objectifs). Malgré ce durcissement des critères, l'alignement sur la TCFD a continué à s'améliorer de manière significative. Par conséquent, l'évaluation des risques et des opportunités, en particulier via l'analyse des scénarios climatiques, a également augmenté cette année.

Alignement sur les recommandations de la TCFD



La gestion des risques climatiques



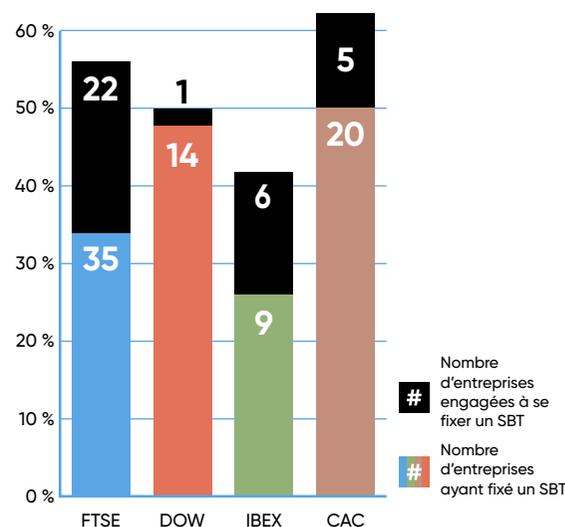
## Objectifs fondés sur la science (Science-Based Target - SBT)

L'établissement de SBT permet aux entreprises d'aligner leur stratégie de réduction des émissions de carbone sur la science du climat. Les recherches que nous avons menées cette année ont également permis d'accorder des points supplémentaires aux entreprises qui fixent des SBT conformes aux objectifs climat les plus ambitieux : de 1,5 °C ou nettement en deçà de 2 °C.

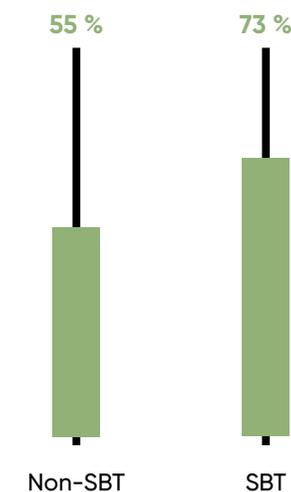
Niveau d'ambition



% des entreprises ayant établi un objectif de réduction aligné sur la SBTi (SBT)



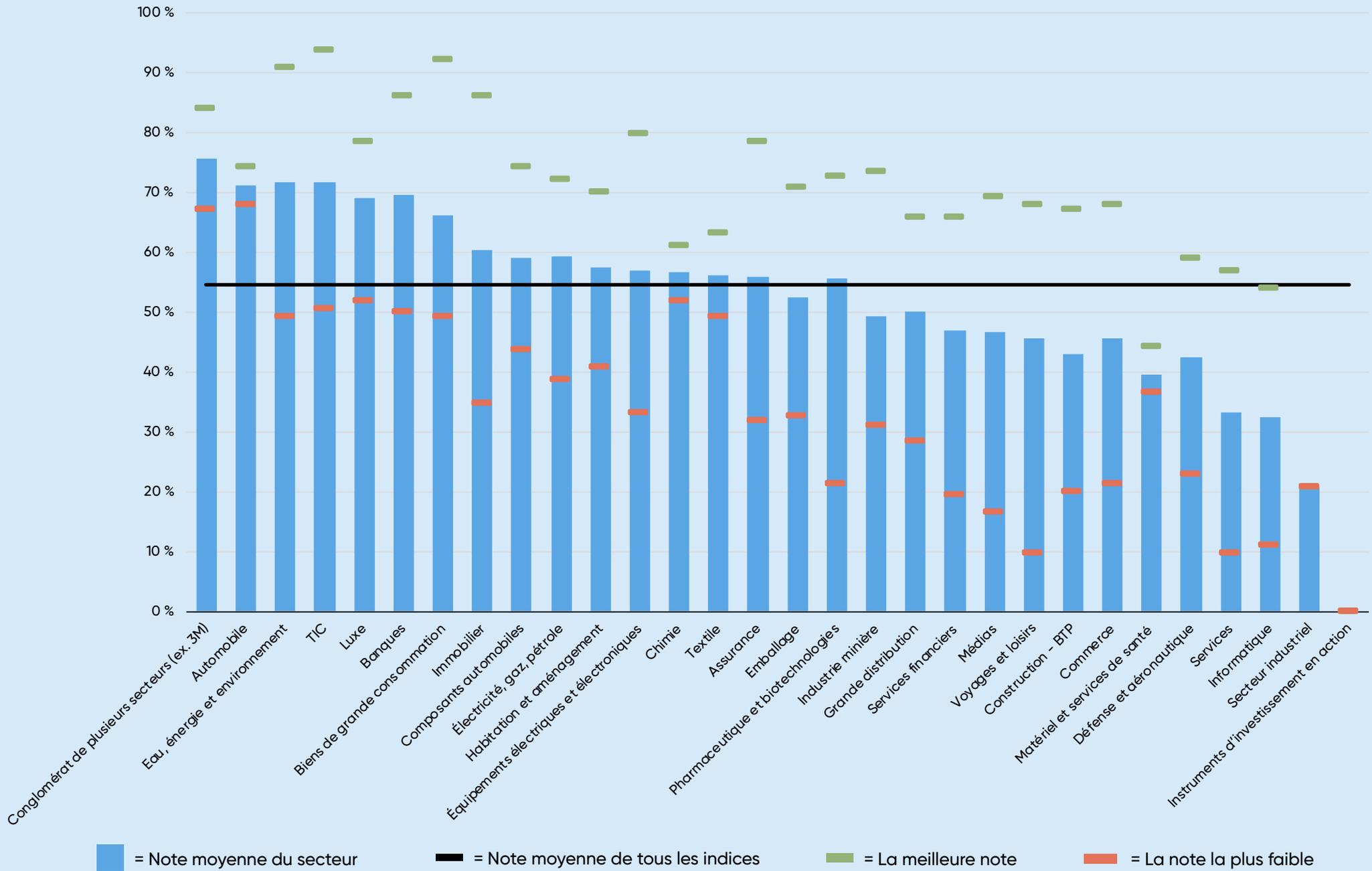
Proportion d'entreprises en bonne voie pour atteindre l'objectif : non SBT et SBT





# Focus sur les secteurs à travers les indices

## Note moyenne par secteur





# Technologies de l'information et de la communication

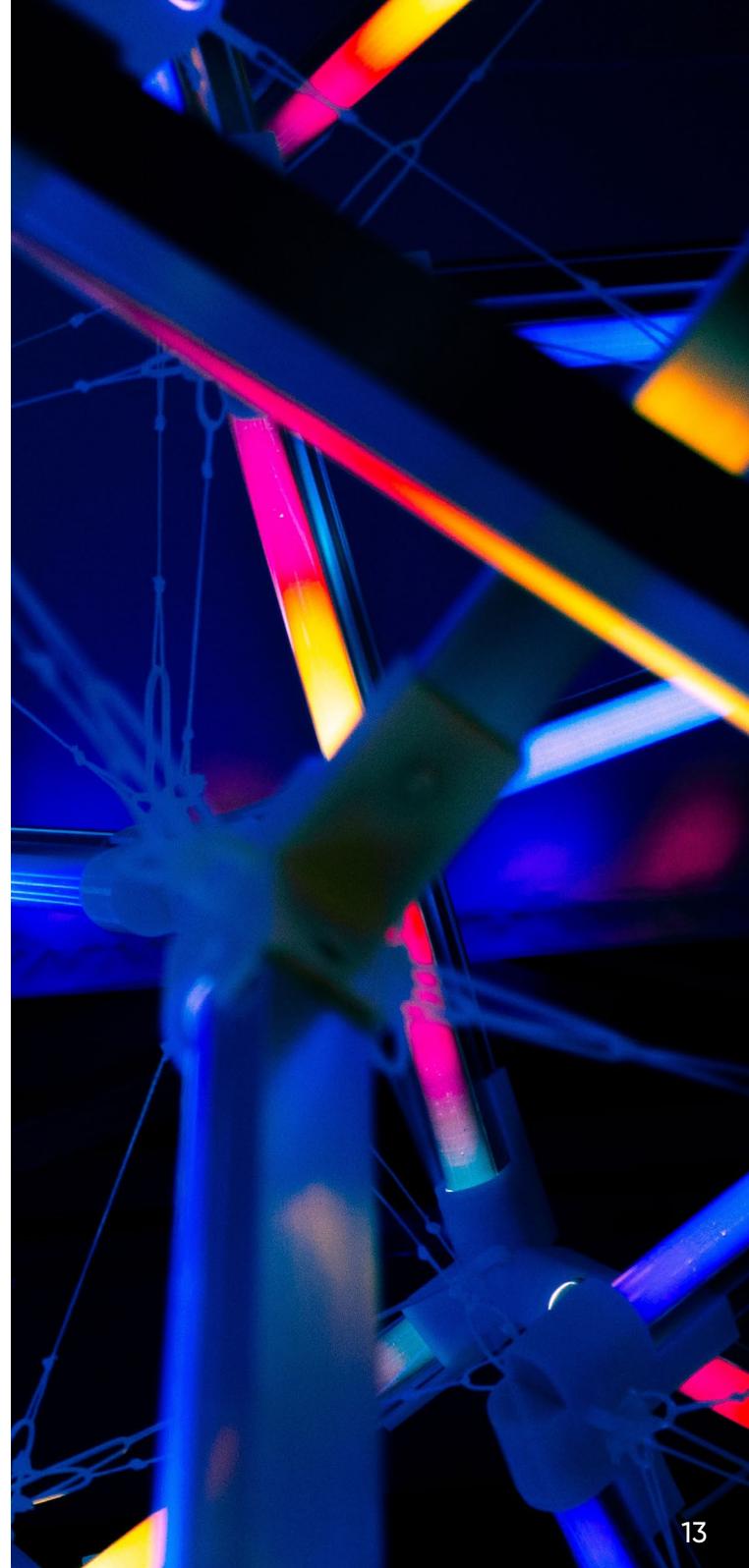
**Les entreprises du secteur des technologies de l'information et de la communication (TIC) connaissent une croissance économique constante et l'engouement pour les nouvelles technologies ne fait que croître. En 2019, il y avait 34 milliards d'équipements numériques dans le monde, avec 4,1 milliards d'utilisateurs.**

La contribution du numérique mondial à l'empreinte carbone de l'humanité est conséquente : elle représente 3,8 % des émissions de gaz à effet de serre (GES), 0,2 % de la consommation d'eau, 4,2 % de la consommation primaire et 5,5 % de la consommation d'électricité. Les principales sources de consommation de ce secteur sont la fabrication des produits, la consommation d'énergie de ces produits et la consommation des datacenters. La fin de vie des produits compte aussi pour beaucoup, mais la gestion de celle-ci n'est encore que peu prise en compte. Ainsi, en 2016, chaque Américain générait en moyenne 19 kg de déchets électroniques dont seulement 22 % étaient collectés pour traitement.

La crise sanitaire du COVID-19 a poussé une partie importante de l'humanité à un confinement forcé ou, tout du moins, à réduire largement ses déplacements. Dans le milieu professionnel, pour ceux qui le peuvent, l'utilisation de la visioconférence est devenue la norme, et pendant leur temps libre beaucoup se sont tournés vers une utilisation intensive des réseaux sociaux et du visionnage en ligne de vidéos. Si les émissions dues à la production de biens et aux transports ont drastiquement diminuées pendant cette période, l'usage du digital a explosé.

Notre étude montre que les entreprises du secteur sont particulièrement performantes en matière de reporting et d'engagement climat, leurs notes allant de 94 % à 49 %. Sept d'entre elles sont dans le top 25 du classement et trois dans le top 10. Par ailleurs, 79 % ont obtenu la note A ou A- au CDP.

Les entreprises du secteur s'imposent comme des leaders de l'ambition et de l'engagement en faveur du climat. Étant très énergivores, elles tendent à trouver des solutions efficaces pour réduire les coûts liés à leur consommation d'énergie et à allier la transition digitale à la transition énergétique, considéré comme un enjeu réputationnel majeur. Elles sont en effet 93 % à identifier le changement climatique comme une opportunité pour leur activité.



# La fabrication des produits : un enjeu crucial

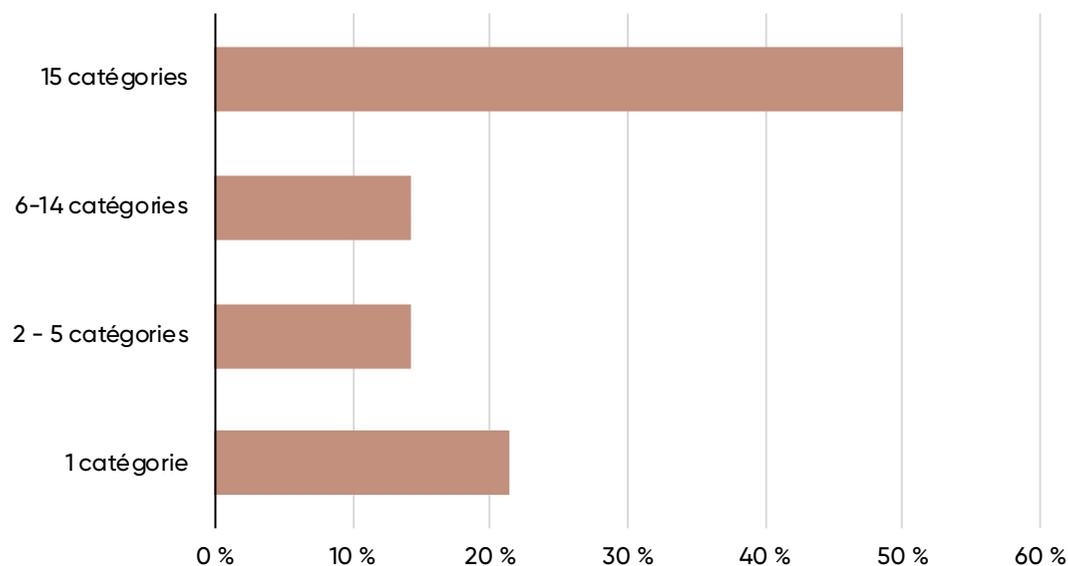
Les matières premières et la fabrication des produits étant un des premiers postes d'émission du secteur, disposer d'un reporting global est essentiel pour ces entreprises. Ainsi, 100 % des entreprises du secteur font état des émissions de leur Scope 3, 50 % de celles-ci fournissent des données sur les 15 catégories du Scope, et 28 % communiquent des données sur au moins 5 catégories.

Au-delà d'un reporting exhaustif, elles sont 93 % à s'être fixé un objectif de réduction de leurs émissions carbone, et 71 % à avoir un SBT (objectif en ligne avec une trajectoire de 2 °C ou de 1,5 °C), tandis que, tout secteur confondu, ce chiffre descend à 43 %. Enfin, 79 % des entreprises du secteur des TIC ont un objectif de réduction d'émissions pour leur Scope 3, là où elles n'étaient que 62 % en 2019. Les SBT dans le secteur devraient se multiplier. En effet en février dernier, la Science-based target initiative (SBTi) a publié un [guide sectoriel](#) pour que les entreprises des TIC disposent d'un soutien spécifique les encourageant à y avoir recours plus facilement.

Ces entreprises sont particulièrement engagées pour réduire leur empreinte carbone et ont recours à tout type d'initiative pour y arriver. Ainsi, 29 % d'entre elles se sont fixé un prix interne du carbone, 100 % d'entre elles sensibilisent leurs employés aux problématiques durables, et 79 % ont mis en place de réelles incitations (financières ou valorisation interne) pour faire évoluer les comportements et faire émerger de nouvelles idées innovantes. IBM a ainsi mis en place le « Chairman's Environmental Award » et BT propose le « Plastic Hackathon Staff Competition ».

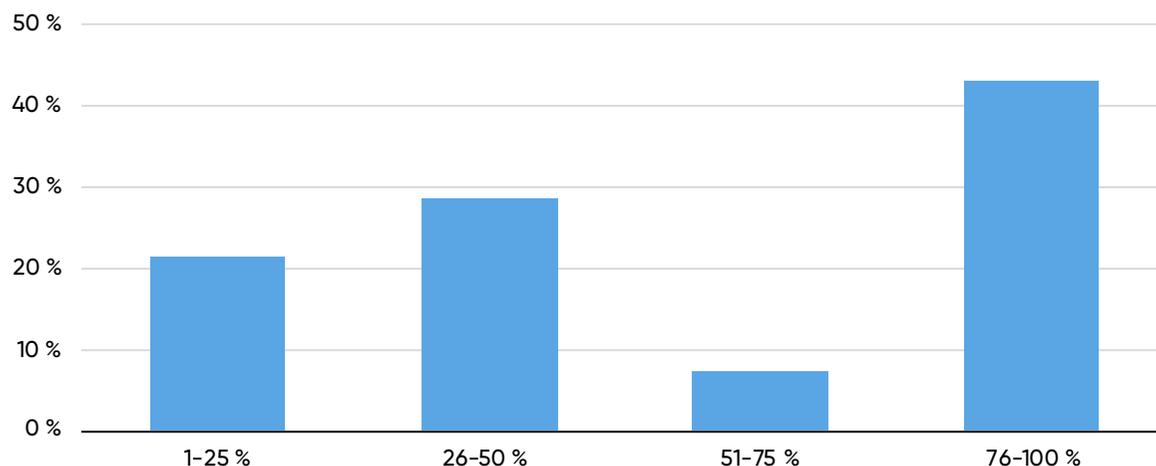
Les fournisseurs aussi sont au cœur des stratégies des entreprises des TIC. Ainsi, 100 % d'entre elles ont défini des critères précis de durabilité pour leurs fournisseurs. 79 % vont plus loin : elles incitent leurs fournisseurs à un reporting détaillé et les accompagnent pour réduire leur empreinte à travers des audits et recommandations. Certaines entreprises ont même des objectifs de réduction pour leurs fournisseurs, comme c'est notamment le cas pour Apple ou Cisco.

Les catégories du Scope 3 fournies par le secteur des TIC



# La consommation d'énergie : un pilier des stratégies climat au sein du secteur des TIC

Part d'électricité renouvelable utilisée



Comme le secteur des TIC est très énergivore notamment pour alimenter les datacenters, ses entreprises ont compris que pour réduire leurs coûts elles devaient mettre en place des technologies moins énergivores. 100 % d'entre elles l'ont fait et 71 % quantifient les économies d'énergie réalisées.

La consommation d'électricité renouvelable est aussi cruciale et 43 % utilisent plus de 75 % d'électricité renouvelable.

L'autre volet de la consommation d'énergie est l'utilisation des produits. Le secteur, conscient de cet enjeu, a fortement recours à l'analyse du cycle de vie des produits et travaille à les rendre faibles en consommation d'énergie. Ainsi, 93 % des entreprises

ont développé ou commercialisé des produits durables. 79 % d'entre elles détaillent les économies d'énergie que ces produits apportent.

Beaucoup d'entreprises développent de nouvelles technologies comme « l'internet of things » (IoT), ces appareils connectés permettant notamment de suivre leurs consommations d'énergies en temps réel, et d'identifier les améliorations. D'autres agissent directement sur la consommation du produit, comme c'est notamment le cas d'Orange qui a réduit de 29 % l'empreinte carbone entre la Livebox 4 et la Livebox 5.



# Les initiatives en faveur du climat se diversifient

## Obligations vertes

Auparavant fortement associée au secteur financier, la notion de finance verte se répand largement à d'autres secteurs. Les green bonds (obligations vertes) fleurissent et [le secteur des TIC s'est saisi du sujet](#). Si au sein des 4 indices, la mention et l'usage de la finance verte par les entreprises atteint 44 %, dans le secteur des TIC, elle est de 50 %.

De nombreuses entreprises du secteur émettent des green bonds. Ainsi Vodafone a émis sa première obligation verte de 750 millions d'euros en mai 2019 pour financer et refinancer des projets permettant d'atteindre ses objectifs environnementaux. Apple a levé 1 milliard de dollars d'obligations vertes en juin 2017, peu de temps après que l'administration américaine a annoncé son intention de se retirer de l'accord de Paris. En février 2019, Verizon est devenue la première entreprise de télécommunications américaine à émettre une obligation verte. Cette offre a permis de lever près d'un milliard de dollars alloué aux énergies renouvelables, à l'efficacité énergétique des bâtiments, à la gestion durable de l'eau et de la biodiversité ainsi qu'à la conservation. Enfin, Telefónica a émis la première obligation verte du secteur des télécommunications début 2019 et également la première obligation verte hybride de télécommunications début 2020 pour un montant de 500 millions d'euros. Les fonds ainsi obtenus seront utilisés pour financer des projets visant à accroître son efficacité énergétique grâce à la transformation du réseau de cuivre en fibre optique et pour promouvoir la production d'énergie renouvelable.

## Produits neutres en carbone

21 % des entreprises des TIC des 4 indices étudiés sont neutres en carbone sur l'ensemble des 3 Scopes (les entreprises tout secteur confondu atteignent seulement 3 %). Ces entreprises sont donc assez pionnières dans ce domaine ; elles sont 71 % à s'engager pour la neutralité carbone ou pour atteindre zéro émission nette.

Les entreprises du secteur des TIC sont donc particulièrement performantes, ce qui explique leur bon classement dans notre recherche. Un point d'amélioration reste l'incitation des consommateurs, car si 93 % d'entre elles fournissent des informations sur leurs offres et produits durables, seules 36 % incitent réellement les consommateurs à choisir leur produits bas-carbone.

La plupart des entreprises du secteur des TIC ne devrait pas subir d'impact négatif lié à la crise du coronavirus. En effet, nombre d'entre elles en sortiront probablement renforcées, car la population mondiale est de plus en plus dépendante de la technologie et de la communication longue distance essentielle à l'économie mondiale et pour maintenir les liens sociaux. Le leadership et l'innovation de ce secteur en termes de climat devraient donc se renforcer dans les années à venir.

Seulement 8 % des entreprises des 4 indices proposent des produits neutres en carbone, dont trois entreprises au sein du secteur des TIC :

- La Carbon Neutral Xbox de **Microsoft** a été annoncée lors du Sommet sur l'action climatique du Secrétaire général de l'ONU en septembre 2019 dans le cadre de l'Alliance inédite « [Playing for the Planet](#) » rassemblant 14 plateformes et fabricants de jeux. Cette alliance vise à offrir une programmation verte à son audience de près d'un milliard de joueurs.
- Avec ses datacenters et ses supercalculateurs optimisés énergétiquement, **Atos** propose à ses clients des services digitaux à la pointe de l'innovation, éco-responsables et neutres en carbone.
- L'ensemble des services proposés par **Worldline** sont neutres en carbone. Les principales offres de l'entreprise sont les services de paiement et de transaction (physiques ou en ligne) pour les entreprises, le traitement sécurisé des transactions de paiement pour les banques et les institutions financières, ainsi que des services transactionnels dans la billetterie électronique et pour les organismes du secteur public.



# Secteur financier

L'analyse du secteur financier comprend différents types de sociétés : banques, services financiers et instruments d'investissement en actions.

# Historique et contexte du secteur financier

**C**inq ans après la COP 21 et la négociation de l'accord de Paris, les tendances du marché et les politiques nationales commencent à refléter l'urgence de financer l'adaptation au changement climatique et l'atténuation de ses effets. Les flux financiers évoluent ainsi au bénéfice d'une économie bas-carbone et résiliente au changement climatique : pour la première fois dans l'histoire, le financement annuel de la lutte contre le changement climatique a dépassé la barre des 500 milliards de dollars pour les années 2017/2018, soit 25 % de plus que pour les années 2015/2016. De plus en plus d'acteurs financiers s'engagent en faveur de la neutralité carbone, en évaluant les risques et les opportunités liés au changement climatique et en définissant des objectifs conformes aux recommandations scientifiques (SBT).

Dans le contexte de l'urgence climatique déclarée par 1 732 collectivités locales dans 30 pays, les propriétaires et les gestionnaires d'actifs financiers sont confrontés à des demandes croissantes et à de nouveaux défis en termes de gestion des risques et d'alignement sur les objectifs climatiques. Cependant, de nombreux acteurs financiers n'ont pas encore intégré le risque climatique à long terme par l'analyse de scénarios climatiques, malgré le consensus scientifique sur les dommages socio-économiques associés aux scénarios supérieurs à 2 °C et le fait que, selon des études récentes, 3 des 5 plus grands risques financiers sont liés au changement climatique.

Souvent critiqué pour ses émissions de GES financées et pour le manque d'actions concrètes en faveur de la transition écologique, le secteur financier est en train d'amplifier et d'accélérer ses efforts grâce à de nouvelles réglementations et des cadres sectoriels spécifiques. En mars 2020, la Commission européenne a publié son rapport sur la taxonomie verte, un document technique dont le but est de soutenir l'orientation des capitaux privés vers des activités durables, et d'empêcher les fausses déclarations sur les produits d'investissement « verts ». Pilier du plan d'action de la Commission européenne pour le financement durable, la nouvelle taxonomie servira de référence pour l'élaboration des nouvelles réglementations à venir apportant transparence et clarté aux institutions financières.

En outre, à l'automne 2020, la SBTi devrait publier un cadre méthodologique pour les institutions financières, qui les aidera à fixer des objectifs de réduction des émissions alignés sur les ambitions de l'accord de Paris.

Si la transparence des données climatiques s'améliore, il reste toutefois une marge significative de progrès au sein du secteur financier qui doit faire preuve de plus d'ambition pour éviter les conséquences les plus dévastatrices du changement climatique.



## Étude de cas

Le Groupe NatWest (anciennement Royal Bank of Scotland) a défini un objectif ambitieux : être positive en carbone d'ici à 2025 pour l'ensemble de ses activités. Elle souhaite y parvenir grâce à la réalisation d'un SBT aligné sur une trajectoire 1,5 °C et en s'appuyant sur l'achat de crédits carbone vérifiés pour compenser ses émissions résiduelles à partir de 2020. Dans les années à venir, la banque maintiendra le même niveau d'investissement dans la compensation carbone tout en continuant à se décarboner pour atteindre son objectif.

En 2020, le Groupe NatWest a été la première banque à s'engager dans trois initiatives du Climate Group : RE100 pour utiliser uniquement l'électricité renouvelable d'ici à 2025 ; EV100 en prévoyant d'installer une infrastructure de recharge pour les véhicules électriques et de moderniser son parc automobile pour qu'il soit équipé de véhicules électriques, et EP100 avec un objectif de réduction de la consommation d'énergie de 40 % à l'horizon 2025 par rapport à un scénario de référence de 2015.

Alors que le secteur bancaire fait l'objet d'une surveillance croissante notamment en ce qui concerne le financement des combustibles fossiles, la nouvelle directrice générale du groupe, Alison Rose, a déclaré dans le rapport annuel 2020 que la banque se met au défi de réduire au moins de moitié l'impact climatique de ses investissements d'ici à 2030. Elle vise à être « la première banque au Royaume-Uni et en République d'Irlande en matière d'action contre le changement climatique ».

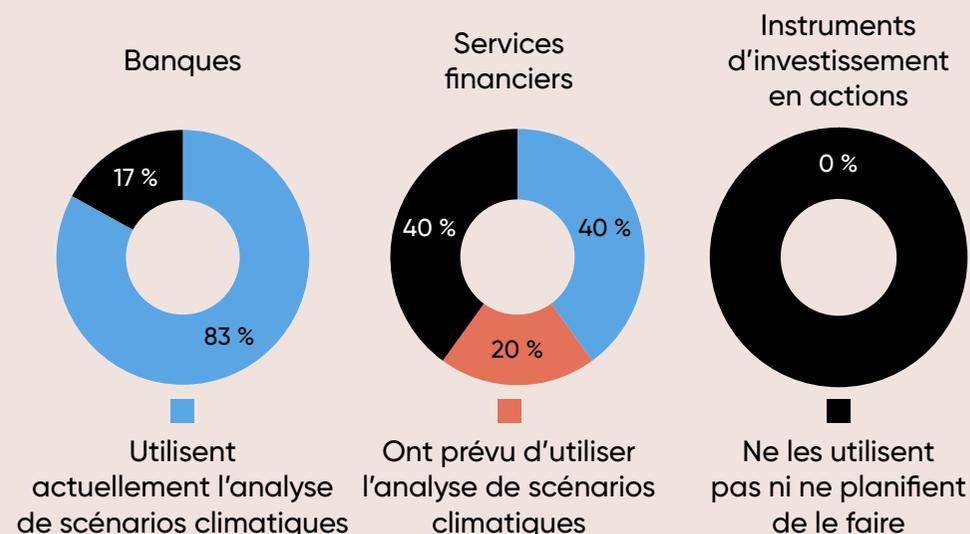
# Risque climatique et analyse de scénarios

En 2019, les entreprises du secteur financier se sont améliorées en termes d'analyse et de gestion du risque climatique : 75 % des entreprises de notre étude internationale sont alignées sur les recommandations de la TCFD. Si l'analyse des risques physiques est souvent insuffisante (en grande partie parce que ces entreprises sont généralement situées dans des zones où l'exposition est limitée), le risque climatique en général est de plus en plus intégré dans leur stratégie globale. Si l'on compare les indices, les entreprises françaises sont en tête : 100 % sont alignés sur les recommandations de la TCFD (contre 80 % pour le FTSE 100, 65 % pour l'IBEX 35 et 50 % pour le DOW), et font état à la fois des risques physiques et des risques de transition.

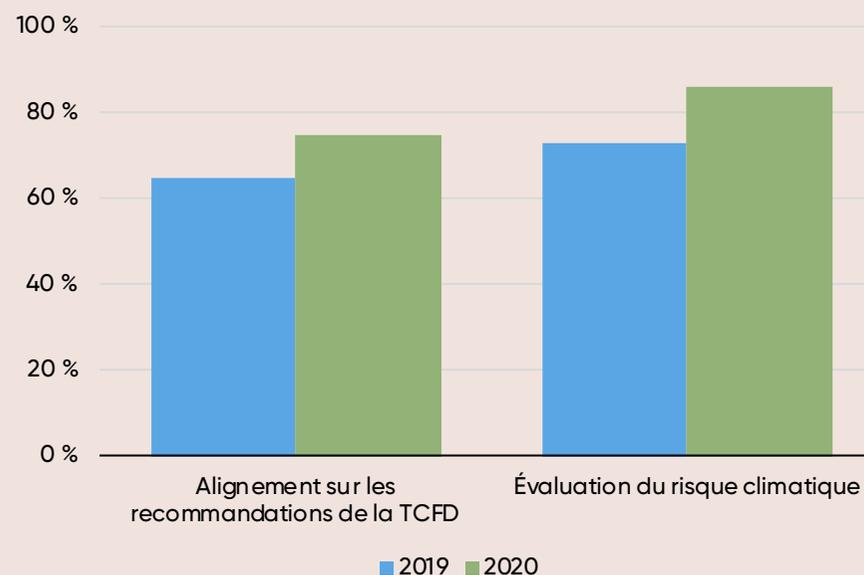
L'impact du réchauffement climatique devient un facteur clé dans l'analyse des risques financiers des banques : 100 % des banques évaluent et traitent le risque climatique dans leur reporting climat, 92 % fournissent des informations sur l'évaluation de ces risques et 83 % d'entre elles précisent leur stratégie pour atténuer ces risques. Ces chiffres sont légèrement supérieurs à ceux du secteur financier dans son ensemble : 86 % des entreprises abordent le risque climatique, 79 % fournissent des informations complémentaires et 61 % proposent des stratégies d'atténuation.

Cependant, les entreprises du secteur financier n'ont pas encore intégré systématiquement l'analyse de scénarios climatiques dans leurs rapports - seules 57 % l'utilisent actuellement et 11 % prévoient de le faire. En ce qui concerne les entreprises utilisant déjà l'analyse de scénarios climatiques, les banques (par rapport aux sociétés de services financiers et aux instruments d'investissement en actions) sont en tête du secteur à 83 %, mais seulement 25 % d'entre elles communiquent des informations sur les scénarios utilisés et les résultats.

## L'utilisation de l'analyse de scénarios climatiques au sein du secteur financier



## Secteur financier : Alignement des entreprises sur les recommandations de la TCFD et intégration du risque climatique



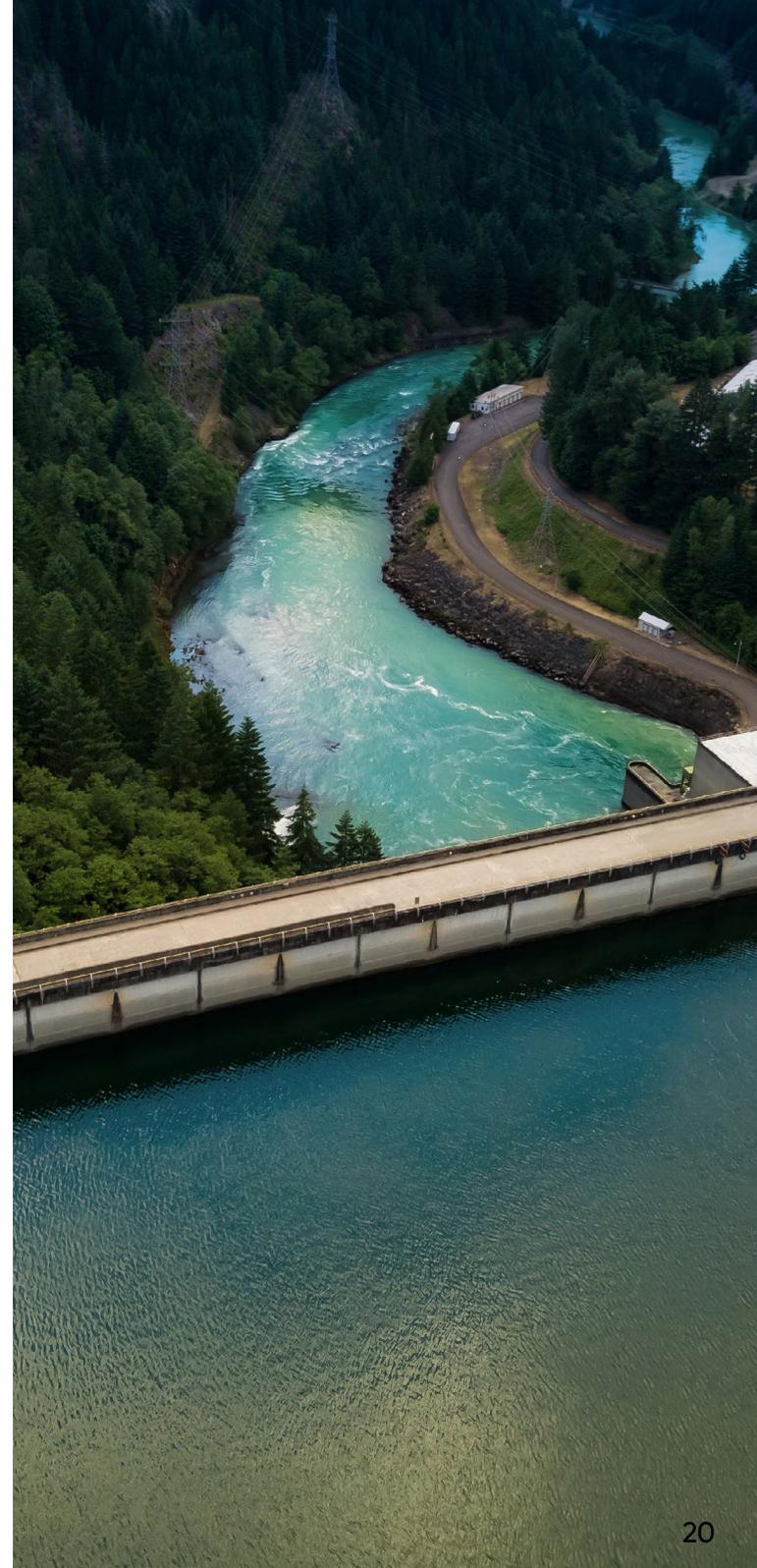
# Finance durable

Le secteur financier se mobilise progressivement pour rendre visible son engagement climatique et pour mettre en place de nouveaux outils compatibles avec les ambitions de l'accord de Paris et conformes aux attentes de ses parties prenantes et de ses clients. La finance durable prend ainsi de l'ampleur : la mise en circulation d'obligations vertes dans le monde devrait dépasser 200 milliards de dollars en 2019. Cette tendance démontre la prise de conscience du secteur en matière de changement climatique et l'intégration du risque (notamment en ce qui concerne le renforcement des réglementations environnementales), et que l'action en faveur du climat est une opportunité commerciale qui répond également aux attentes des clients. Conformément à l'évolution du marché, notre étude inclut des questions sur la finance durable.

Ce phénomène est à la fois global et homogène puisque toutes les banques des indices analysés font état de l'utilisation d'outils de financement durable, et fournissent des informations détaillées sur ces derniers. Lorsque les services financiers et les instruments d'investissement en actions sont inclus, 82 % des sociétés financières considèrent la finance durable, et 71 % fournissent des preuves de l'utilisation d'outils de financement durable dans leur stratégie. Cette volonté de « verdir » leur bilan est conforme aux tendances mondiales, tant en ce qui concerne le développement des outils, méthodologies et instruments financiers durables que les attentes des clients et des parties prenantes.

Selon les dernières estimations, le coût mondial annuel de l'adaptation se situera entre 140 et 300

milliards de dollars d'ici à 2030. Pourtant, au cours des 25 dernières années, la grande majorité des investissements a été consacrée à des projets qui contribuent à atténuer le changement climatique (plutôt qu'à s'y adapter). Compte tenu de l'urgence croissante de la crise climatique et du fait que de plus en plus d'entreprises - tant dans le secteur financier qu'en dehors - se tournent vers les obligations vertes et d'autres outils de financement durable, nous devrions voir davantage de capitaux investis non seulement dans les efforts d'atténuation, mais aussi dans des projets qui aident les organisations à s'adapter à la réalité du changement climatique.



# Neutralité carbone

Face à l'importance croissante des questions climatiques dans le débat public, le secteur financier ne se contente pas de mettre en place des outils plus durables, mais désinvestit également des combustibles fossiles. Cette politique stratégique est un signe de prise de conscience et de détermination, mais elle n'est pas encore alignée sur l'ambition de la neutralité carbone. Suivant des leaders de l'industrie comme BNP Paribas - qui a réduit drastiquement ses financements liés au charbon et qui tourne le dos aux hydrocarbures non conventionnels - d'autres entreprises prévoient des évolutions positives.

Parmi ces entreprises, le Crédit Agricole a décidé de se retirer de tout financement lié au charbon dans les pays de l'Union européenne d'ici à 2030, et du reste du monde d'ici à 2050 - une décision qui a été saluée par de nombreuses parties prenantes. En matière d'énergie, le Crédit Agricole s'est engagé à financer un projet d'énergie renouvelable sur trois en France et à doubler son portefeuille de prêts verts pour atteindre 13 milliards d'euros à très court terme.

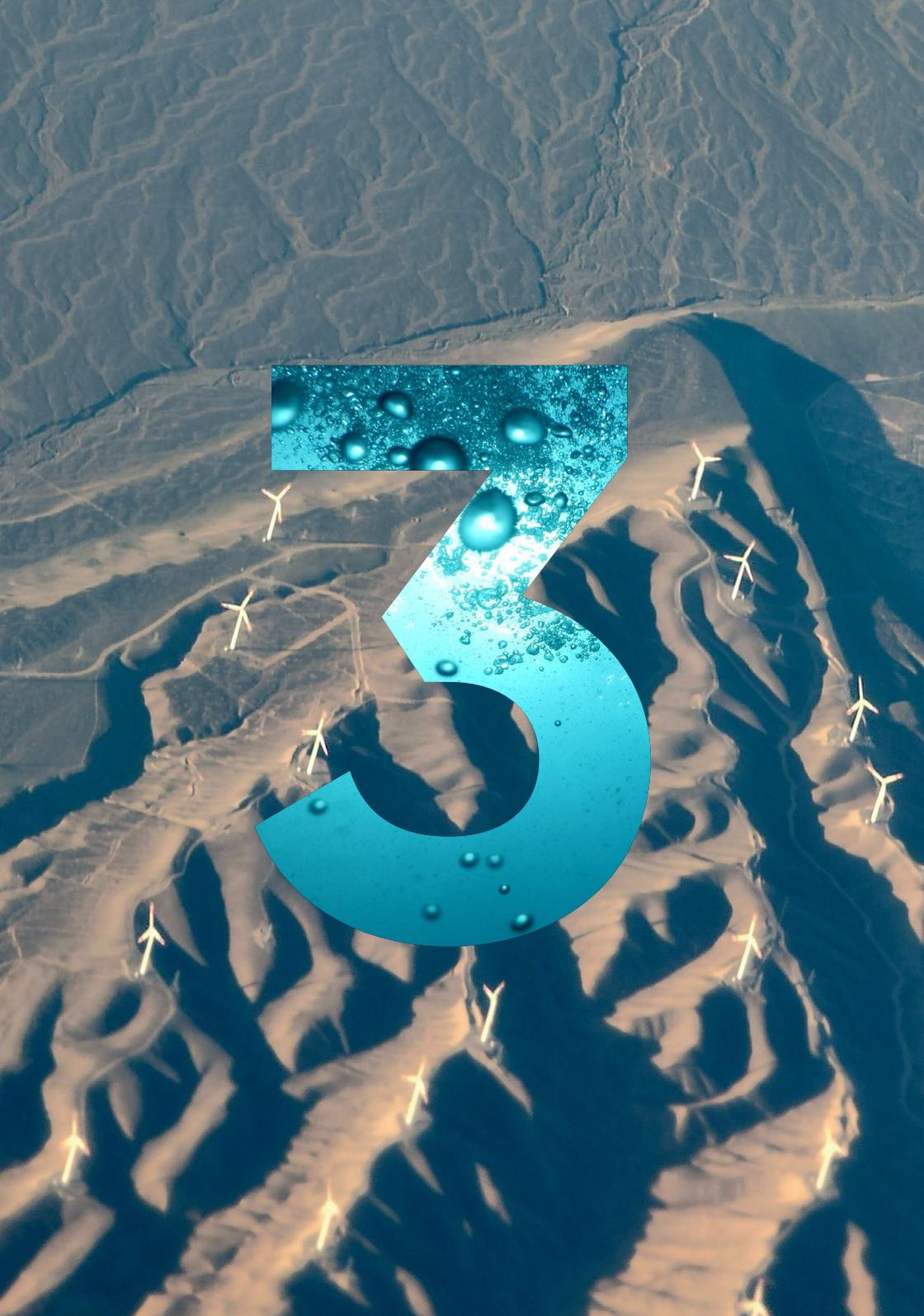
Si quelques entreprises remarquables doivent être saluées pour leurs engagements et leurs actions, le secteur financier a encore du chemin à parcourir pour atteindre la neutralité carbone ou encore zéro émission nette. Un peu plus de la moitié des entreprises (57 %) se sont engagées à atteindre la neutralité carbone ou zéro émission nette. Alors que 43 % compensent actuellement leurs émissions, seulement 32 % d'entre elles incluent la compensation dans le cadre d'une stratégie plus large de réduction des émissions de carbone. Bien que ces chiffres soient encore peu élevés, ils représentent une amélioration significative depuis l'année dernière. Dans notre rapport 2019, nous avons constaté que seulement 19 % des entreprises du secteur financier s'étaient engagées à atteindre la neutralité carbone.

# Objectifs de réduction

Sur l'ensemble des indices, seuls 61 % des acteurs financiers ont fixé un objectif de réduction carbone, 47 % sont en bonne voie ou en passe de l'atteindre. Les banques obtiennent de meilleurs résultats que leurs homologues financiers, 92 % d'entre elles s'étant engagées à atteindre un objectif de réduction spécifique, et 75 % étant proches de l'atteindre. Seules 25 % des institutions financières ont fixé un SBT tandis que 14 % supplémentaires prévoient d'en fixer un dans les deux prochaines années. Ces chiffres plutôt faibles - et le fait qu'aucune de ces entreprises n'a un SBT approuvé par le SBTi - s'expliquent par le fait que la SBTi n'a pas encore publié un cadre spécifique au secteur financier.

Cependant, en 2018, la SBTi a lancé l'initiative SBT-FI (Science-based Targets for Financial Institutions) dont le but est de développer un cadre méthodologique adapté aux besoins spécifiques du secteur financier, couvrant notamment les émissions de GES liées aux portefeuilles d'investissement. Le projet devrait être achevé à l'automne 2020, date à laquelle les institutions financières pourront recevoir des évaluations complètes pour leurs objectifs de Scopes 1, 2 et 3, et annoncer ces objectifs s'ils sont approuvés. D'ici là, les entreprises peuvent soumettre la lettre d'engagement à la SBTi et demander une validation partielle de leurs objectifs de Scopes 1 et 2.

Cette année, seules deux sociétés financières - BNP Paribas dans le CAC 40 et le Groupe NatWest (anciennement Royal Bank of Scotland) dans le FTSE 100 - ont fixé un objectif de réduction aligné sur la trajectoire de 1,5 °C ou bien en dessous de 2 °C. La publication du nouveau cadre méthodologique SBT-FI avant la fin de 2020 devrait amplifier l'ambition du secteur financier, avec davantage d'acteurs financiers engagés pour atteindre des objectifs de réduction fondés sur la science.

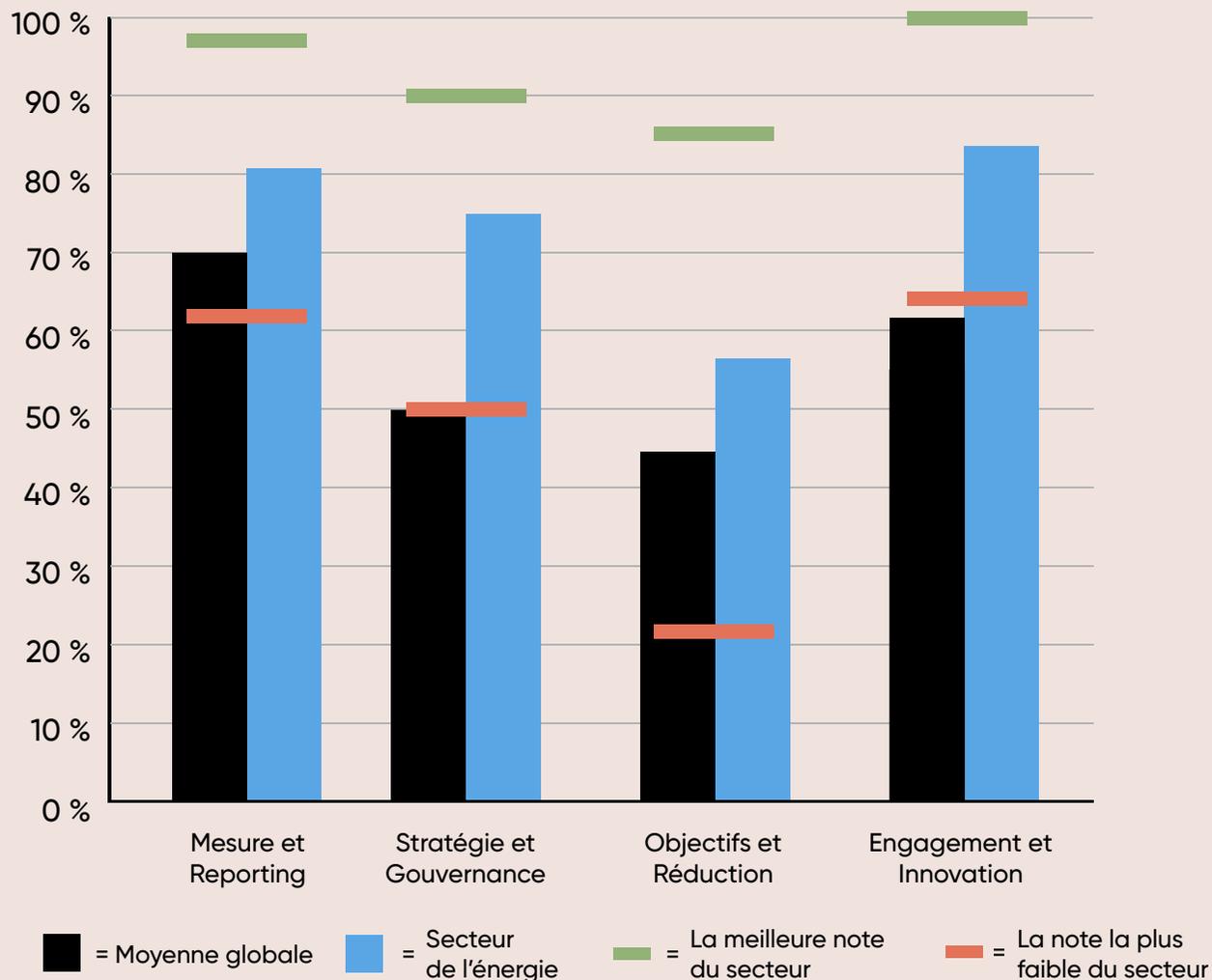


# Eau, énergie et environnement

**D**ans l'édition 2019 de notre étude, le secteur de l'eau, de l'énergie et de l'environnement a été reconnu comme le plus performant en termes de reporting lié au climat. Cette année, les performances des entreprises du secteur ont continué à être particulièrement élevées : cinq entreprises sont ainsi classées dans le top 20 international.

En 2019, la consommation mondiale d'énergie a augmenté de 2,3 % et les prévisions anticipent une croissance continue. Cependant, en 2020, le paysage énergétique a changé de manière très soudaine et spectaculaire. En raison du confinement généralisé imposé par la pandémie mondiale du COVID-19, l'Agence internationale de l'énergie a indiqué que la demande mondiale d'énergie a diminué de 3,8 % au cours du premier trimestre de cette année, prévoyant une baisse de 5 % pour l'ensemble de l'année, entraînant avec elle une diminution des émissions mondiales. Toutefois, elle a également averti que le rebond des émissions pourrait être plus important que la baisse, alors que nos économies bataillent pour surmonter la récession mondiale, à moins que la relance s'allie avec le développement durable via l'investissement massif dans des infrastructures bas-carbone. C'est pourquoi, le secteur de l'eau, de l'énergie et de l'environnement joue actuellement un rôle essentiel.

### Secteur de l'énergie, de l'eau et de l'environnement versus autres secteurs

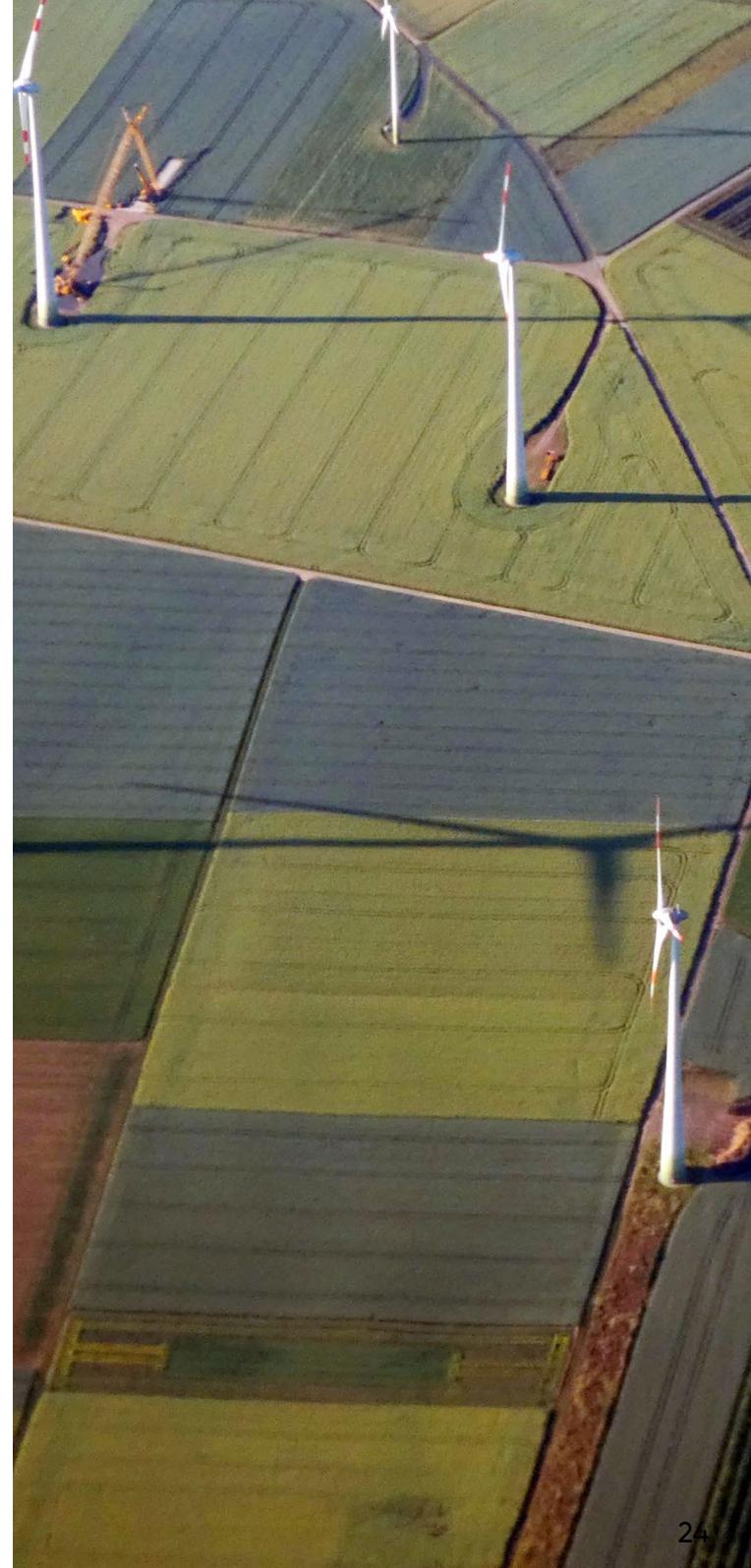


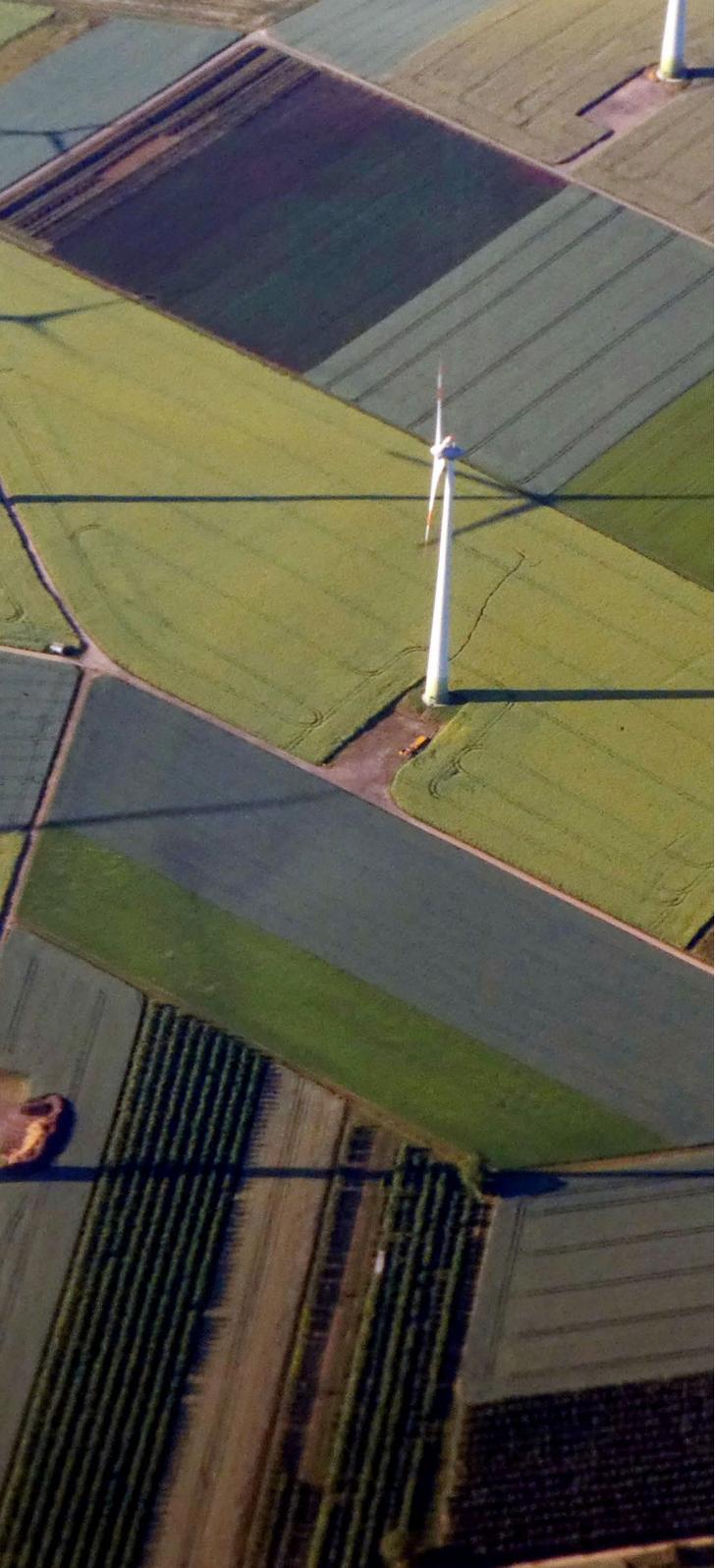
# Renforcer la résilience climatique

Tous les segments du secteur de la gestion de l'eau, de l'énergie et de l'environnement sont, ou seront, soumis à des risques climatiques - à la fois physiques et de transition. Non seulement ses infrastructures pourraient être vulnérables aux phénomènes météorologiques extrêmes, mais ils doivent également tenir compte des risques liés à l'évolution de la législation et des comportements des consommateurs, ainsi qu'au potentiel des actifs immobilisés. Ces risques constituent une menace commerciale très réelle pour ces organisations. Il est donc important pour ce secteur d'évaluer son exposition à ces risques et de proposer des actions concrètes pour les atténuer. Conscientes de cela, toutes les entreprises de ce secteur ont déjà évalué leurs risques liés au climat, la majorité d'entre elles identifiant également les risques tout au long de leur chaîne de valeur. Par ailleurs, toutes (sauf une) communiquent aussi ces risques dans leur rapport annuel, au-delà de leur reporting climat.

En outre, 87 % ont entrepris une analyse de scénarios climatiques pour explorer les conséquences potentielles liées à différentes hypothèses, telles que celles proposées par [l'Agence internationale de l'énergie](#). Plus important encore, toutes sauf une des entreprises du secteur font également preuve d'un renforcement de leur résilience en communiquant sur les stratégies de gestion et d'atténuation des risques, ce qui est bien supérieur à la moyenne de l'ensemble des secteurs de l'étude.

Les recommandations de la TCFD, élaborées pour aider les entreprises à fournir de meilleures informations sur le climat à leurs investisseurs, sont un autre facteur d'adhésion à cette meilleure pratique en matière de communication d'informations. Ces recommandations soulignent notamment la nécessité d'une telle évaluation des risques et des opportunités. 73 % des entreprises du secteur de l'eau, de l'énergie et de l'environnement démontrent clairement un alignement sur les quatre domaines thématiques de la TCFD, motivé par une volonté forte de satisfaire les demandes des investisseurs.





## Gestion des émissions de carbone

En 2020, 100 % des entreprises du secteur de l'eau, de l'énergie et de l'environnement calculent et déclarent leurs émissions de carbone, 80 % d'entre elles communiquant des données sur leurs émissions au moins sur les deux dernières années. Les émissions du Scope 3 (émissions indirectes) constituent la plus grande partie de l'empreinte de ce secteur, et toutes les entreprises (sauf une) calculent et communiquent ce chiffre. Une recherche plus approfondie révèle que 73 % ont inclus plus de 5 des 15 catégories des émissions du Scope 3 définies par le GHG Protocol (Greenhouse Gas Protocol), et 40 % font preuve de transparence sur toutes les catégories. En comparaison, seules 38 % des entreprises de notre étude font état de plus de 5 catégories d'émissions, et seules 20 % les prennent toutes en compte dans le calcul de leur bilan d'émissions de GES.

Compte tenu de la complexité de leur empreinte carbone, ces entreprises doivent faire vérifier leurs émissions par un tiers pour garantir la robustesse et la crédibilité de leur reporting environnemental. 87 % d'entre elles font ainsi vérifier leurs données par un tiers comparé à une moyenne globale de 81 %.

L'impact environnemental du secteur va au-delà des émissions de GES, et beaucoup doivent tenir compte des impacts sur l'eau, la biodiversité et les déchets liés à leurs activités et à leurs infrastructures. Toutes les entreprises de ce secteur font état d'au moins trois autres indicateurs clés de performance environnementale non liés au carbone, 93 % d'entre

elles fixant des objectifs de réduction de leurs impacts, dont la moitié communiquent des détails complets sur les initiatives visant à les contrecarrer.

Par exemple, la société espagnole Acciona, spécialisée dans les énergies renouvelables et les infrastructures, affirme travailler à un impact positif net sur la biodiversité en collaborant avec des partenaires externes. Elle a publié un [rapport dédié à la biodiversité](#), qui comprend des détails sur de nombreuses initiatives de conservation, parmi lesquelles l'utilisation de nichoirs pour les espèces protégées, et le recours au piégeage photographique pour étudier la présence et le comportement des animaux sauvages autour de leurs installations, ainsi qu'un projet d'élevage en captivité du vison européen, le mammifère le plus menacé en Europe, pour faciliter sa réintroduction dans la nature.

# Niveau d'ambition

**L'engagement croissant des entreprises en faveur du climat se voit aussi grâce à un autre indicateur : en effet, 67 % des entreprises du secteur se sont engagées à atteindre zéro émission nette ou la neutralité carbone d'ici à 2050.**

Par exemple, Severn Trent, entreprise britannique de gestion de l'eau, a établi son « Engagement Triple Carbone » (Triple Carbon Pledge), afin d'atteindre zéro émission nette grâce à l'utilisation de 100 % d'énergies renouvelables, à une flotte de transport électrique à 100 % d'ici à 2030, ainsi qu'au financement de projets de reforestation.

60 % des entreprises du secteur disposent d'une stratégie claire pour atteindre leur objectif de réduction, et seule la moitié de celles qui se sont engagées à atteindre la neutralité carbone ou zéro émission nette définissent correctement leur ambition de façon explicite. Bien qu'il n'existe pas encore de définition officielle de zéro émission nette, les entreprises doivent être précises sur la manière dont elles interprètent cet objectif ambitieux et sur la façon dont elles envisagent de l'atteindre.

**La décarbonation est un élément fondamental et structurant de la lutte contre le changement climatique.** Il est donc nécessaire de fixer des objectifs ambitieux de réduction des émissions, en particulier pour les secteurs les plus émetteurs. Cette année, 73 % des entreprises du secteur de l'eau, de l'énergie et de l'environnement se sont fixé des objectifs de réduction, et il est décevant de constater que seulement 55 % d'entre elles ont fixé des objectifs qui incluent les émissions de Scope 3, car ces émissions sont de plus en plus surveillées et scrutées.

Les réductions d'émissions conformes à la SBTi constituent désormais la meilleure pratique et seront essentielles dans l'atteinte de zéro émission nette. Cette année, 73 % des entreprises du secteur ont fixé un SBT et 70 % sont alignées sur un scénario de 1,5 °C ou bien inférieur à 2 °C par rapport au niveau préindustriel, ce qui est un beau progrès.

De plus, 80 % des entreprises du secteur de l'énergie ont démontré des réductions d'émissions absolues et/ou relatives par rapport à l'année dernière (la plupart des réductions étant absolues).

**Comment y parviennent-elles ? De nombreuses entreprises du secteur de l'eau, de l'énergie et de l'environnement mettent activement en œuvre des initiatives de réduction.** Par exemple, 53 % des entreprises ont fixé un prix interne du carbone, qui vise à dissuader la poursuite des opérations à forte intensité de carbone.

Le secteur se distingue également par la promotion d'une culture de travail durable et l'engagement de tous les collaborateurs dans la réalisation de leurs objectifs environnementaux, 87 % des entreprises incluant des critères de durabilité dans la rémunération des membres de leur conseil d'administration, et 53 % faisant preuve d'actions concrètes pour influencer le comportement durable de leur personnel. La multinationale espagnole Iberdrola propose, par exemple, des avantages à ses collaborateurs pour qu'ils s'équipent en véhicules électriques.

Le secteur de l'eau, de l'énergie et de l'environnement offre des opportunités pour activer la transition vers

une économie bas-carbone, ce qui jouera un rôle important dans la décarbonation du secteur et de la société tout entière. Notre étude montre que 93 % des entreprises du secteur proposent actuellement des solutions bas-carbone à leurs clients, et 86 % d'entre elles quantifient clairement les économies d'énergie et de carbone qu'elles réaliseront grâce à ces solutions.

SSEN, l'une des entités de la société de gestion de l'énergie SSE, cotée au FTSE 100, a obtenu un fonds du programme Industrial Strategy Challenge du gouvernement britannique pour explorer les opportunités des technologies bas-carbone. L'entreprise a également mis sur le marché l'électricité verte SSE (« SSE Green Electricity »), un produit renouvelable certifié par un organisme indépendant, et a annoncé cette année son investissement dans le parc éolien terrestre Viking composé de 103 éoliennes, qui sera le plus grand parc éolien terrestre du Royaume-Uni en termes de production d'électricité. Tout comme SSE, de nombreuses entreprises du secteur de l'eau, de l'énergie et de l'environnement répondent à l'urgence climatique et reconnaissent les opportunités offertes pour faciliter une transition bas-carbone et la nécessité de transformer leurs activités pour rester compétitives. Cela représente sans aucun doute un facteur important dans leur performance en constante amélioration en matière de reporting climat.



# Biens de grande consommation

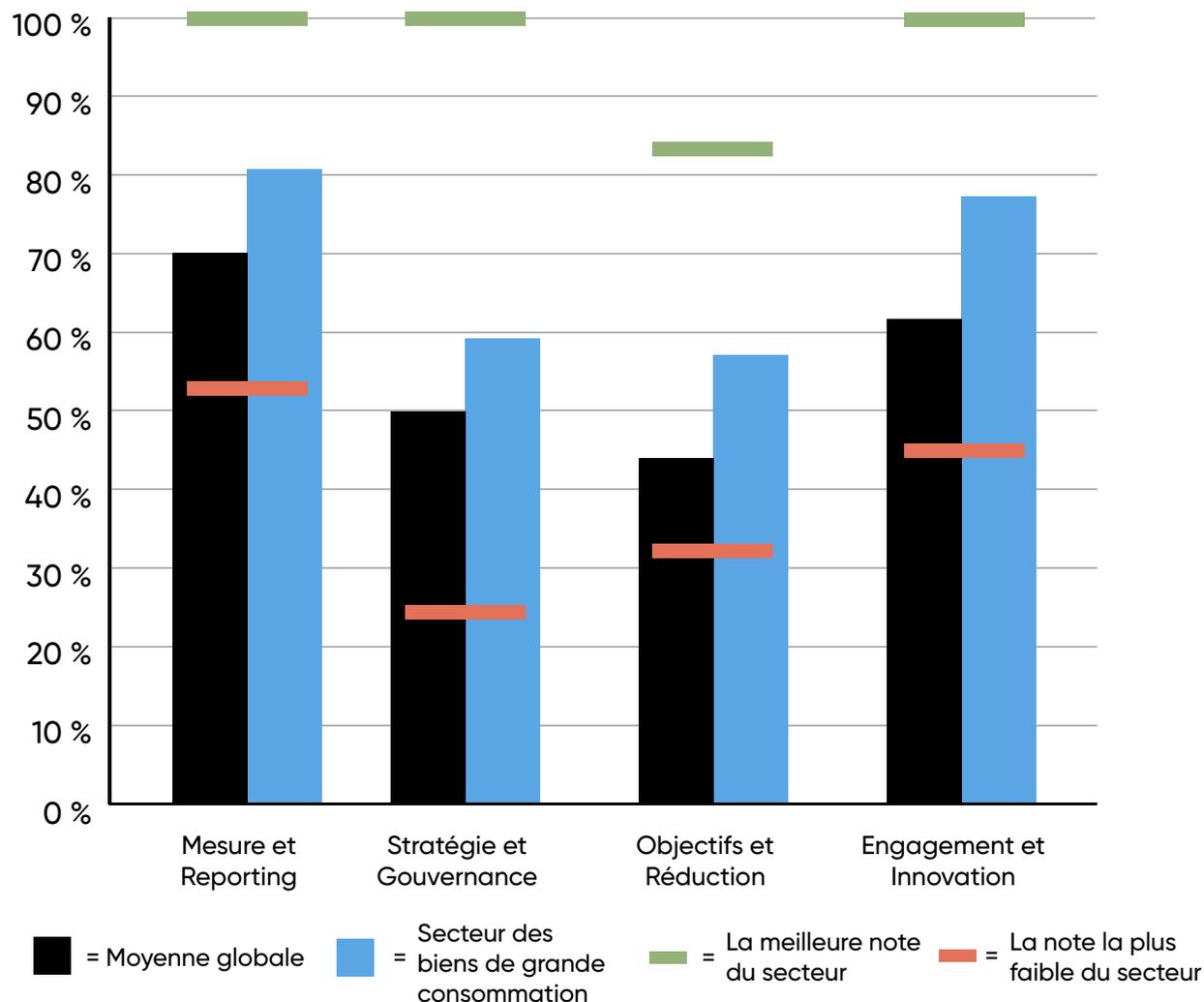
**Les entreprises du secteur des biens de grande consommation font l'objet d'une surveillance accrue de la part des consommateurs et des ONG.**

Une [étude menée par Fleishman-Hillard Fishburn](#) en 2019 a révélé que les consommateurs considèrent désormais le changement climatique comme l'un des trois problèmes principaux auxquels ils souhaitent que les entreprises s'attèlent, et estiment que les entreprises n'ont pour l'heure pas d'ambition suffisante en matière de climat. Avec [le lancement de produits durables](#) en constante progression, notre étude montre que le secteur des biens de grande consommation intensifie son engagement.

Dans le classement global, ce secteur est le septième le plus performant en matière de reporting climat. Bien qu'il ne fasse pas partie des secteurs démontrant le plus d'engagement, il compte quelques entreprises très performantes. Par exemple, Unilever et Danone sont en tête de leurs indices respectifs (Unilever est première du FTSE 100 et Danone est deuxième du CAC 40).

Ces deux entreprises ont défini une stratégie détaillée pour atteindre zéro émission nette avec des objectifs ambitieux de 1,5 °C alignés sur la SBTi. Elles se sont également engagées à respecter l'initiative RE100 visant à utiliser 100 % d'énergies renouvelables, et affichent un niveau élevé d'engagement des parties prenantes sur une diversité de questions liées au développement durable. Le secteur dans son ensemble est particulièrement en pointe sur les critères d'engagement et d'innovation. Cela n'est pas surprenant dans un secteur hyperconcurrentiel où le développement et l'innovation continus des produits vient constamment répondre aux demandes évolutives des consommateurs. Par exemple, [Coca-Cola recherche en permanence des alternatives plus durables à ses bouteilles en plastique](#). L'entreprise a dernièrement proposé des bouteilles fabriquées à partir de plastique recyclé à 100 %.

**Secteur des biens de grande consommation versus autres secteurs**



# Mesurer l'impact et cibler l'ensemble de la chaîne de valeur

**Le principal défi pour ce secteur est la complexité de ses chaînes d'approvisionnement.** La part la plus élevée des émissions des entreprises de biens de grande consommation relève du Scope 3, qui est plus difficile à mesurer et à réguler étant donné qu'il échappe au contrôle direct des entreprises et qu'il nécessite la collaboration et l'adhésion de multiples parties prenantes souvent basées dans des pays – voire des continents – différents.

Néanmoins, la plupart des entreprises des biens de grande consommation étudiées s'attaquent à ces défis. Au total, 83 % d'entre elles déclarent leurs émissions du Scope 3, font état d'au moins deux catégories de ce Scope et l'incluent dans leurs objectifs de réduction du carbone. Cela les place en deuxième position après les secteurs de l'automobile et des équipements électroniques et électriques, dans lesquels 100 % des entreprises incluent le Scope 3 dans leurs objectifs. Cependant, comme ces secteurs ne sont représentés que par un nombre relativement faible d'entreprises dans notre étude, le secteur des biens de grande consommation montre une tendance forte vers la prise en compte des émissions du Scope 3.

Cette tendance est d'autant plus encourageante, que le secteur a le pouvoir d'influencer un changement positif dans ses chaînes d'approvisionnement internationales, ce qui jouera un rôle essentiel dans l'atteinte de l'objectif mondial de zéro émission nette.

Par exemple, Coca-Cola Hellenic Bottling Company (Hbc), qui a atteint la 4ème place du classement FTSE 100 cette année, a identifié 138 principaux fournisseurs présentant un risque élevé concernant

la gestion de l'eau et travaille directement avec eux pour élaborer une stratégie visant à relever ce défi. L'entreprise surveille également les activités de ses fournisseurs utilisant EcoVadis, standard mondial pour les évaluations en matière de RSE, et les invite à partager leurs connaissances et à participer à des sessions de formation pour les conseiller sur la manière de réduire leurs émissions et leurs impacts environnementaux. Par ailleurs, Associated British Foods travaille en étroite collaboration avec ses producteurs de sucre en Chine pour les informer sur la manière durable de cultiver leurs produits et d'améliorer l'efficacité de l'utilisation de l'eau.

**En outre, 83 % des entreprises du secteur industriel ont défini un SBT, essentiel pour garantir que les objectifs de réduction des émissions soient conformes à la limitation du réchauffement climatique à 1,5 °C ou en dessous de 2 °C par rapport au niveau préindustriel.** Les SBT exigent également la prise en compte du Scope 3, s'il couvre une proportion importante (plus de 40 %) des émissions d'une entreprise. Sur les dix entreprises qui ont fixé des SBT, toutes ont fait l'objet d'une vérification de la part de l'initiative SBT, confirmant la validité et la robustesse de leurs objectifs de décarbonation.

Malgré l'engagement du secteur à l'égard de ses émissions du Scope 3 et ses ambitions via la définition de SBT, seulement 50 % des entreprises de produits de grande consommation ont apporté la preuve d'une réduction de leur empreinte Scope 3 au cours de l'année dernière. Le Scope 3 est le périmètre d'émissions le plus complexe à maîtriser, surtout lorsque les chaînes d'approvisionnement

sont grandes, comme celles des entreprises de ce secteur. Il est crucial que les entreprises relèvent ce défi à l'exemple de celles qui ouvrent d'ores et déjà la voie. Coca-Cola, qui a pris la 6ème place dans le classement DOW 30 de cette année, a fait preuve d'un engagement particulièrement exemplaire en ce qui concerne ses émissions de Scope 3. De plus, Coca-Cola inclut le Scope 3 dans ses objectifs de réduction de carbone approuvés par la SBTi et montre une progression significative vers ses objectifs avec des réductions d'émissions constatées dans trois catégories du Scope 3 cette année.

**En plus de la prise en compte de l'ensemble des émissions de leur chaîne de valeur, il est important que les entreprises de produits de grande consommation évaluent les risques liés au climat auxquels elles sont confrontées, compte tenu notamment de la vulnérabilité de leur chaîne d'approvisionnement face à des événements climatiques extrêmes.** Notre analyse a confirmé que toutes les entreprises du secteur de grande consommation évaluent les risques climatiques auxquels elles sont confrontées, et 75 % détaillent les mesures d'atténuation. Actuellement, la moitié des entreprises utilisent l'analyse de scénarios climatiques pour élaborer leur plan de développement durable, ce qui montre qu'il y a encore une marge d'amélioration dans l'ensemble du secteur afin d'assurer une meilleure résilience climatique. Cependant, 42 % prévoient d'utiliser cette méthode à l'avenir, donc ce chiffre devrait augmenter dans les années à venir.

# Lutte contre la déforestation et la dégradation de l'environnement

**La déforestation et la dégradation des sols dues aux produits de grande consommation constituent un défi croissant dans le monde, accélérant le changement climatique ainsi que la destruction de la biodiversité.** L'urgence de préserver les forêts a suscité beaucoup d'attention dans les médias au cours de l'année dernière, notamment à la suite des terribles incendies de forêt en Amazonie brésilienne et en Australie.

Les entreprises de biens de grande consommation sont largement reconnues comme contributrices importantes à la déforestation mondiale en raison de leur utilisation massive de matières premières et de leur dépendance à la production agricole extensive. La coalition « Forêt Positive » du Forum des biens de consommation (Consumer Goods Forum's Forest Positive Coalition) est composée de 17 entreprises mondiales, dont un certain nombre d'entreprises analysées pour notre étude, qui s'efforcent d'assurer un « avenir forestier positif ». En 2010, la coalition s'est engagée à atteindre un objectif de zéro déforestation nette d'ici à 2020, mais les recherches menées par le CDP en 2019 ont conclu que cet objectif était malheureusement impossible à atteindre cette année. Les entreprises du secteur des produits de grande consommation devront travailler collectivement pour concevoir une stratégie de chaîne d'approvisionnement plus solide et définir des objectifs réalisables pour lutter contre la déforestation mondiale.

**Notre étude porte également sur l'engagement des fournisseurs, qui est un élément essentiel pour relever le défi climatique.** Parmi toutes les entreprises de produits de grande consommation, 100 % ont

fait preuve d'un niveau élevé d'engagement des fournisseurs, en collaborant et en co-innovant avec eux pour construire des produits plus durables.

Par exemple, Unilever travaille avec ses producteurs de feuilles de thé pour assurer la création de communautés durables et pour préserver les terres agricoles de ses plantations de thé grâce à des programmes de reboisement étendus, y compris la plantation de 1,3 million d'arbres dans une région de thé au Kenya. Cette année, Unilever a d'ailleurs annoncé son objectif de parvenir à une chaîne d'approvisionnement sans déforestation d'ici à 2023. Parallèlement, la société a lancé un fonds d'un milliard d'euros pour le climat et la nature qui permettra de flécher les fonds vers la reforestation, la protection de la faune et la préservation de l'eau.

**En plus de l'engagement des fournisseurs, la collaboration avec toutes les parties prenantes est un rouage essentiel pour garantir le succès des ambitions en matière de climat et de développement durable.** 100 % des entreprises de produits de grande consommation collaborent avec des ONG, et un certain nombre d'entre elles travaillent avec des organisations caritatives pour préserver les ressources naturelles du monde, telles que les forêts et l'eau.

Diageo, entreprise spécialisée dans les boissons alcoolisées, s'est associé à Nature Kenya pour planter 3 000 arbres dans le cadre de l'initiative de plantation d'arbres Kijani au Mont Kenya. Autre exemple : Procter & Gamble a noué des partenariats notables avec Conservation International et WWF afin de contribuer à l'investissement dans des projets visant à restaurer des écosystèmes essentiels, notamment les forêts et

les zones humides, une étape importante dans la lutte contre la crise climatique mondiale.

Ces grandes entreprises dépendent fortement des matières premières dans la fabrication de leurs produits. Il est donc dans leur intérêt d'établir une stabilité de l'offre et de préserver nos ressources naturelles. **Ainsi, le score moyen des entreprises de ce secteur pour l'engagement et l'innovation est de 15 % supérieur à la moyenne générale de toutes les entreprises.**

Bien qu'il y ait à l'évidence encore du chemin à parcourir pour atteindre les objectifs climatiques, ce score témoigne des actions de leadership en termes d'engagement dans la chaîne d'approvisionnement que nous avons mises en évidence dans ce secteur.

# Faciliter la transition vers une économie circulaire

L'essor du e-commerce a façonné le secteur des biens de grande consommation, en particulier ces dernières années, et l'on s'attend à ce que [les ventes en ligne augmentent de plus de 54 % au cours des cinq prochaines années](#). Cela pose des défis environnementaux supplémentaires, notamment l'augmentation des déchets liés aux emballages et la hausse des émissions dues au transport, en particulier avec des services de livraison rapide facilement accessibles. Il est essentiel de relever ces défis et de mettre en œuvre les principes de l'économie circulaire pour contrer ces impacts.

Nos recherches montrent que 92 % des entreprises font état d'autres indicateurs clés de performance tels que les taux de production et de recyclage des déchets, 83 % d'entre elles fixant des objectifs pour la gestion de ces indicateurs. Cela montre que les secteurs s'engagent dans la gestion de leurs impacts environnementaux au-delà des seules émissions de carbone.

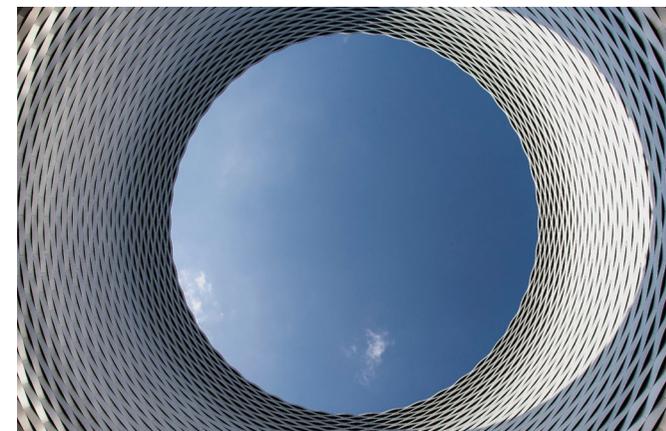
**Les résultats montrent également que 83 % des entreprises du secteur des biens de grande consommation utilisent les principes de l'économie circulaire dans leur plan de développement durable.**

Danone, parmi d'autres entreprises du secteur, fait partie du partenariat mondial de la Fondation Ellen MacArthur. Elle agit spécifiquement en tant que partenaire principal de l'initiative « Nouvelle économie des plastiques » qui vise à modifier la manière dont nous produisons, utilisons et réutilisons le plastique afin de s'éloigner d'un modèle linéaire de « take-make-waste » (prendre-fabriquer-gaspiller). L'objectif de l'entreprise est que chaque partie de son emballage soit réutilisable, recyclable ou

compostable d'ici à 2025. Cet objectif comprend par ailleurs un plan visant à développer de nouveaux modèles alternatifs de livraison et de réutilisation.

Afin de réduire les impacts environnementaux lors de l'utilisation des produits, 83 % des entreprises de produits de grande consommation encouragent un comportement durable chez leurs consommateurs, 33 % d'entre elles offrant des avantages ou des incitations pour les achats ou les comportements durables. Par exemple, [Unilever met en œuvre des initiatives exemplaires pour influencer les consommateurs](#). La société explore de nouveaux modèles commerciaux pour permettre la réutilisation et le remplissage de ses conteneurs afin de réduire les déchets non biodégradables, objectif clé pour la transition vers une économie circulaire. Par exemple, en 2019, le groupe a testé un certain nombre de stations de recharge pour une sélection de produits de soins où les clients pouvaient apporter leurs conteneurs vides pour les remplir sans avoir à acheter un produit entièrement nouveau. L'un de ces essais au Mexique concernait leur marque de soins capillaires Sedal dont les produits sont désormais vendus dans des bouteilles en aluminium réutilisables dans cinq magasins Walmart. L'essai semble avoir été un succès jusqu'à présent, puisque deux tonnes de shampoing Sedal ont été vendues dans les nouvelles bouteilles au cours des dix premiers jours. Ces stations de recharge vont maintenant être lancées dans tout le pays.

**L'innovation durable fera partie intégrante de la transition du secteur des produits de grande consommation vers l'économie circulaire et l'objectif zéro émission nette.**



## Avancer dans la trajectoire zéro émission nette

Seulement 42 % des entreprises du secteur sont actuellement engagées à atteindre zéro émission nette ou la neutralité carbone, et moins encore ont défini une stratégie détaillée de leur trajectoire de réduction des émissions (17 %). Compte tenu de l'ampleur des impacts climatiques de ces organisations et de leur capacité à influencer un changement au cœur de leurs chaînes d'approvisionnement et du consommateur final, il est essentiel que davantage d'entreprises du secteur s'engagent à réaliser ces ambitions afin de jouer leur rôle dans la transition vers zéro émission nette.

**Les meilleures  
progressions**



## FTSE 100 Informa



Cette année, l'entreprise qui a le plus progressé dans le classement du FTSE 100 est la société d'édition Informa, avec une progression fulgurante de 47 places, qui la classe à la 21ème place. La performance d'Informa est le résultat de l'intégration d'une diversité de meilleures pratiques sur toute une gamme de critères de notation. Informa déclare désormais ses émissions du Scope 3 dans 10 catégories différentes alignées sur le GHG Protocol, et les intègre également dans ses objectifs de réduction du carbone. Le plus remarquable est le nouvel engagement ambitieux d'Informa à atteindre la neutralité carbone d'ici à 2021 et zéro émission nette avant 2030. L'entreprise continue également à réduire ses émissions absolues sur les 3 Scopes, ce qui lui permet de se rapprocher de son objectif scientifique approuvé par la SBTi, bien en deçà des 2 °C.

## IBEX 35 CaixaBank



Cette année, la société du secteur financier CaixaBank a réalisé la plus grande progression au sein de l'IBEX 35. L'entreprise a gagné 8 places et se classe désormais 8ème au sein de son indice. La banque espagnole a, d'une part, réalisé des progrès importants en matière d'évaluation des risques climatiques sur l'ensemble de sa chaîne de valeur et, d'autre part, a mis en place des mesures pour les atténuer conformément à sa politique de gestion des risques environnementaux. Elle a également renforcé la mise en œuvre des recommandations de la TCFD et utilise désormais des scénarios climatiques pour mieux comprendre les divers risques auxquels elle pourrait être exposée. Ayant identifié le financement durable comme une opportunité, elle propose désormais une gamme de solutions dans ce domaine à ses clients. Par exemple, la société a lancé en 2019 « Agroinversión Energías Renovables », un prêt destiné à l'industrie agroalimentaire pour promouvoir la consommation d'énergie renouvelable.

## CAC 40 Crédit Agricole



Le Crédit Agricole est la société qui progresse le plus fortement au sein du CAC 40, se rapprochant du top 10. Empruntant le chemin du désinvestissement du charbon dans les pays de l'Union européenne d'ici à 2030, et du reste du monde à l'horizon 2050, la banque s'est aussi engagée à financer un tiers de projets d'énergie renouvelable en France et à doubler son portefeuille de prêts verts pour atteindre 13 milliards d'euros à très court terme. L'entreprise se démarque particulièrement en tant que pionnière en faveur de la finance climat, ayant démontré le potentiel des obligations vertes. Le Crédit Agricole CIB a notamment reçu le prix 2019 du plus important arrangeur d'émissions d'obligations vertes, sociales et durables décerné par la Climate Bonds Initiative. La banque rend compte de plusieurs catégories d'émissions indirectes relevant du Scope 3 et a intégré des indicateurs extra-financiers dans son rapport annuel. Par ailleurs, elle est alignée sur les recommandations de la TCFD et communique sur leurs risques et opportunités liés au climat.

## DOW 30 Pfizer



Cette année, la plus grande progression dans le DOW 30 a été réalisée par Pfizer, qui a fait un bond de 15 places et entre dans le top 10 du classement en question. Cette avancée est le fruit de la prise en compte des émissions de toutes les catégories du Scope 3, et de l'intégration complète du risque climatique dans la stratégie de l'entreprise en s'alignant sur la TCFD. L'entreprise ne se contente pas d'anticiper le risque climatique, elle saisit également les opportunités offertes par l'adaptation au changement climatique, notamment en matière de développement de produits durables et de mise en œuvre d'une stratégie de réduction de son empreinte environnementale articulant l'efficacité énergétique, la réduction des déchets et la préservation de l'eau. L'entreprise se démarque notamment cette année en étant la première dans le secteur pharmaceutique à émettre une obligation verte.

An aerial photograph of a paved path winding through a lush green forest on a hillside. The path is made of reddish-brown bricks and is flanked by dense green vegetation. Several people are walking along the path. The overall scene is a vibrant, natural landscape.

# Zéro émission nette : un impératif mondial

**Malgré l'urgence de s'engager dans une trajectoire vers zéro émission nette et le nombre croissant d'engagements nationaux pour l'atteindre, il n'existe actuellement aucune définition reconnue au niveau international ni aucune directive universelle sur la manière de l'atteindre pour les entreprises.**

Cependant, il existe un consensus croissant parmi les experts du climat dans le secteur du développement durable qui travaillent depuis un certain temps à la définition des termes de « neutralité carbone » ou encore « zéro émission nette ».

**Conformément à ce consensus, notre définition de « zéro émission nette » est la suivante : zéro émission nette est un état dans lequel nous n'ajoutons aucun gaz à effet de serre supplémentaire dans l'atmosphère. Cela signifie que la production d'émissions est équilibrée par l'élimination du carbone de l'atmosphère via les puits de carbone (par exemple, les forêts, les mangroves, le captage du carbone, etc.). Ainsi, dans un monde zéro émission nette, tout ce qui est émis par les organisations, qui réduisent leurs émissions au maximum et suivant une trajectoire fondée sur la science, doit être éliminé.**

L'absence d'une définition universelle faisant autorité pose un certain nombre de problèmes pour évaluer la véracité des ambitions vers zéro émission nette, en particulier si le terme n'est pas clairement défini par une organisation (parmi les entreprises de tous les indices qui se sont engagées à atteindre zéro émission nette, seules 41 % fournissent une définition du terme), ou s'il est utilisé de manière interchangeable avec « neutralité carbone », comme nous avons pu le constater.

En revanche, la neutralité carbone, qui requiert également une réduction des émissions de carbone suivant une trajectoire fondée sur la science climatique (SBT), passe par la compensation de l'intégralité des émissions résiduelles via l'achat de crédits carbone provenant de projets certifiés, qui réduisent ou évitent les émissions de carbone. Par conséquent, le carbone est réduit ou évité, mais n'est

pas nécessairement éliminé de l'atmosphère comme ce serait le cas dans une trajectoire zéro émission nette. Toutefois, cette définition technique continue d'évoluer et la terminologie varie selon les langues. Nous avons donc tenu compte, lors de la notation du fait que la terminologie peut varier.

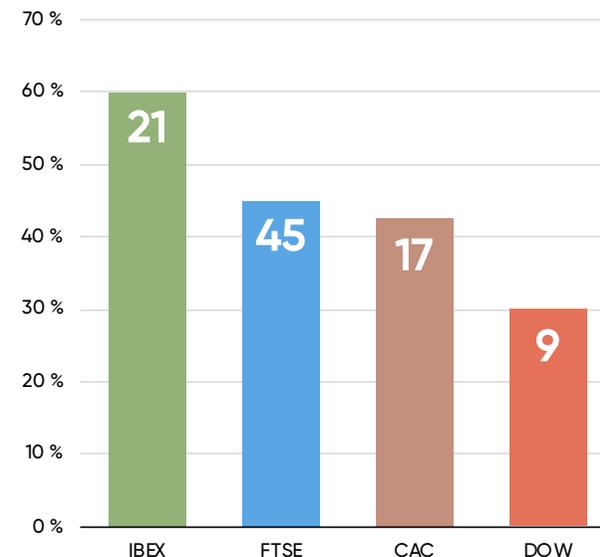
## Quel indice est le plus performant dans la trajectoire zéro émission nette et pourquoi ?

En 2020, nous avons constaté une augmentation significative des engagements en faveur du climat et de l'environnement dans toutes les régions du monde : en effet, le pourcentage des entreprises engagées a plus que doublé.

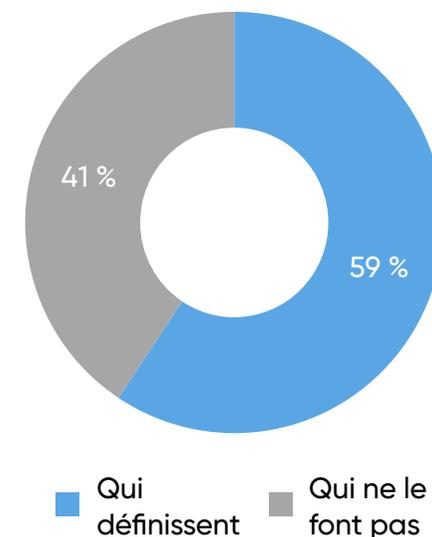
L'IBEX 35 est visiblement en tête avec 60 % des entreprises qui prennent un engagement, ce qui représente une augmentation de 20 % par rapport aux engagements pris l'année dernière, et est représentatif d'un alignement du secteur privé sur l'ambition mondiale de réduction des émissions. En Espagne, on observe une volonté grandissante de la part des acteurs politiques et économiques de renforcer l'action des entreprises dans la lutte contre le changement climatique : le gouvernement espagnol a déclaré son intention de fixer un objectif zéro émission nette en décembre 2019, et bien que cette mesure s'inscrive progressivement dans un cadre législatif, il semble qu'elle ait déjà un impact.

Il existe également une forte dynamique de collaboration entre les entreprises pour passer à l'action. Le Groupe espagnol pour la croissance verte est un collectif de grandes entreprises espagnoles engagées dans la croissance durable et bas-carbone ; ses membres représentent environ 50 % de l'IBEX 35. Elles ont publiquement soutenu les lois gouvernementales sur le climat et ont concrètement traduit ce soutien dans leurs propres stratégies d'entreprise.

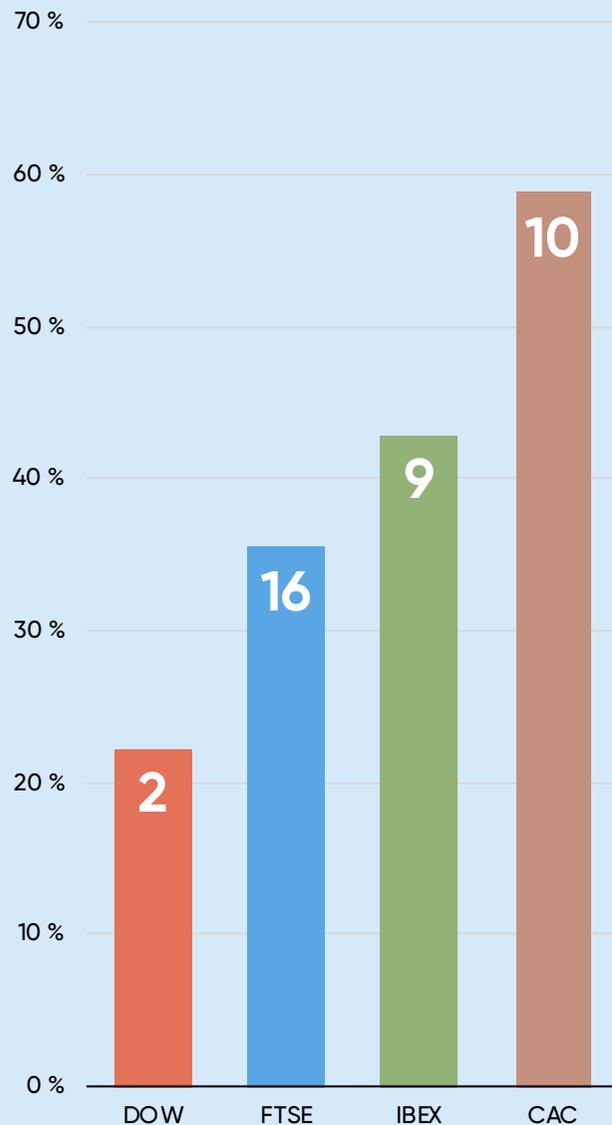
## Entreprises engagées à atteindre la neutralité carbone ou zéro émission nette



## Entreprises qui définissent la neutralité carbone ou zéro émission nette



## Part des entreprises ayant une stratégie définie parmi les entreprises engagées à atteindre la neutralité ou zéro émission nette



Le FTSE 100, indice qui regroupe le plus d'entreprises, compte maintenant le plus grand nombre d'engagements envers la neutralité carbone ou zéro émission nette (45) ce qui représente une augmentation de 30 % depuis 2019, pourcentage le plus élevé d'augmentation des indices. Cela est sans doute aussi influencé par l'engagement pris par le gouvernement britannique en faveur de zéro émission nette en juin 2019. Il est probable que les protestations controversées sur le climat et les grèves étudiantes en cours, qui ont fait l'objet d'une couverture médiatique importante au Royaume-Uni tout au long de l'année 2019, ont sensibilisé les entreprises aux risques réputationnels que représentent l'inaction et à l'inquiétude croissante des consommateurs quant aux impacts environnementaux.

En France, le gouvernement a fixé, en avril 2019, son cap vers la neutralité carbone à l'horizon 2050 avec l'adoption de la loi énergie-climat promulguée en novembre 2019. Cet engagement semble avoir influencé les entreprises du CAC 40 de la même manière, avec des engagements passant de 25 % des entreprises en 2019 à 43 % en 2020. Bien qu'il s'agisse d'une hausse moins importante que pour tous les autres indices, les entreprises françaises définissent majoritairement plus souvent une stratégie claire pour atteindre leur ambition (59 % de celles qui ont pris un engagement). Il est donc possible qu'il y ait plus de prudence en l'absence de définitions globales, et qu'il soit – pour ces entreprises du CAC 40 – plus important d'avoir un plan d'action défini avant de communiquer sur leur engagement.

La France disposant d'une législation climatique plus complète que le Royaume-Uni, l'Espagne et les États-Unis, l'importance de la conformité et de la transparence des actions mises en place pourrait modérer légèrement le rythme des engagements publics.

Les États-Unis sont le seul pays de l'étude à ne pas avoir pris d'engagement vers zéro émission nette à l'échelle nationale, bien que l'État de New York s'y soit

engagé dans sa loi sur le leadership climatique et la protection des communautés. Il est certain qu'une gouvernance forte sur le changement climatique au niveau national est un moteur important de la réponse des entreprises au changement climatique. Son absence explique sans aucun doute le retard du DOW 30 en la matière.

En 2019, nous constatons, toutefois, une augmentation de 20 % pour atteindre 30 % des entreprises engagées, ce qui indique qu'un nombre croissant d'entreprises américaines engagent leur action climatique indépendamment de la volonté politique. De nombreux moteurs de l'action des entreprises en faveur du climat dépassent désormais les frontières, comme la pression des investisseurs, les mouvements climatiques internationaux et, bien sûr, les effets alarmants du réchauffement climatique, tels que l'aggravation des incendies de forêt en Californie ces dernières années et l'intensification des ouragans.

Malgré l'augmentation des engagements des entreprises en faveur de l'environnement et du climat, on remarque que cela ne va pas nécessairement de pair avec une stratégie clairement définie pour atteindre l'objectif zéro émission nette. Un objectif aussi ambitieux et important nécessite pourtant une stratégie d'action robuste pour permettre sa réalisation.

## Pourquoi s'arrêter à zéro émission nette ?

Certaines entreprises pionnières, tout indice confondu, contribuent aux objectifs nationaux et internationaux avec des trajectoires bien avancées vers zéro émission nette, à l'instar de l'entreprise leader du DOW 30, Microsoft, qui s'est déjà engagée à être « négative en carbone » d'ici à 2030 et à avoir éliminé toutes ses émissions historiques de carbone par séquestration d'ici à 2050. Unilever s'est également engagée à être « positive en carbone » dans ses activités d'ici à 2030. Là encore, nous observons un manque de cohérence dans la

terminologie mais, hormis la sémantique, la notion essentielle est de compenser, en séquestrant ou en évitant, plus de carbone que celui émis dans l'atmosphère une fois que les émissions ont atteint zéro net et que les actions de réduction ont été épuisées.

**Aucun engagement ne peut être trop ambitieux lorsqu'il s'agit du changement climatique.** Nous devons nous rappeler que l'atteinte de l'objectif zéro émission nette à l'échelle mondiale d'ici à 2050 ne nous donne que 50 % de chances d'éviter les effets les plus catastrophiques du changement climatique selon le GIEC, donc plus nous serons ambitieux, plus nous optimiserons nos chances de succès.

Quelle que soit l'ampleur de l'ambition, le marché du carbone joue un rôle clé. Cette année, nous avons attribué moins de points pour l'achat de crédits carbone, lorsqu'il n'y a pas suffisamment d'informations sur la vérification de ces projets de compensation par des normes internationales reconnues (telles que le Gold Standard ou le Verified Carbon Standard). Par conséquent, le pourcentage d'entreprises qui compensent leurs émissions dans l'ensemble des indices est passé de 33 % en 2019 à seulement 16 % en 2020 suite à cette mise à jour des critères. Il est important que les crédits carbone achetés proviennent de projets certifiés pour assurer leur crédibilité. Avec la surveillance croissante de l'action climatique, les entreprises doivent désormais faire preuve de transparence sur leur stratégie de compensation et s'inscrire dans une stratégie plus large de réduction des émissions.

Très peu d'entreprises qui compensent leurs émissions communiquent sur l'achat de crédits visant à séquestrer leurs émissions, ce qui est nécessaire pour atteindre l'objectif de zéro émission nette ; il n'est donc pas possible de mesurer cela. L'absence d'une définition universelle se traduit par un manque de précision de la part des entreprises par rapport à leur stratégie climat. Dans les années à venir, on anticipe une attente croissante de la part des réglementations

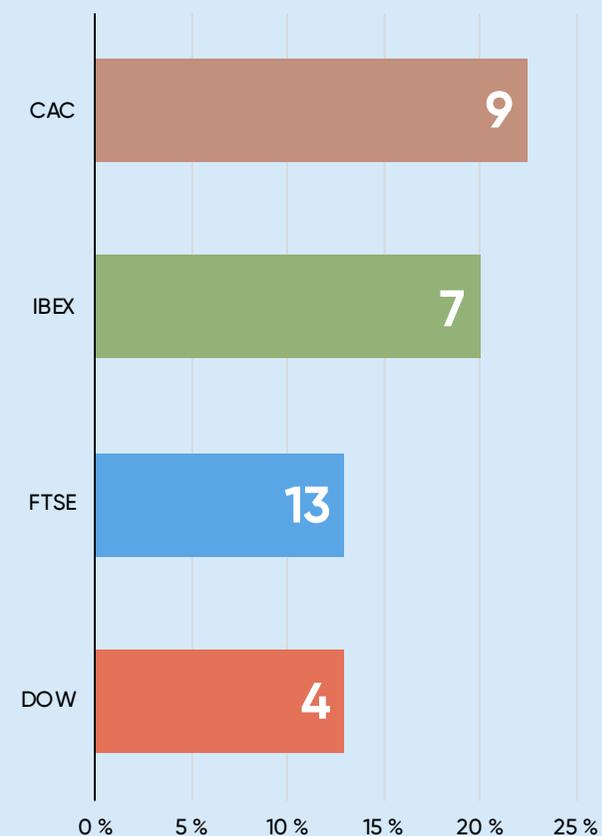
et des parties prenantes en matière de stratégie de compensation précisément communiquée, et de marché du carbone axé sur la séquestration.

Cette année, un nombre croissant d'entreprises ont déclaré être neutres en carbone ou avoir un produit neutre en carbone. La neutralité carbone est une étape clé dans le cheminement vers zéro émission nette, démontrant qu'une entreprise agit sur les émissions qu'elle ne peut pas encore réduire. Cependant, toute affirmation de neutralité carbone doit être solide et transparente. Cette année, les points n'ont été attribués que lorsque ces affirmations ont été vérifiées par des normes externes telles que PAS 2060 pour les entreprises et PAS 2050 pour les produits. Par conséquent, seulement 1 % des entreprises sont neutres en carbone dans leurs activités directes, et 3 % sont neutres à travers les trois Scopes.

**Le nombre croissant d'entreprises s'étant engagées à travers les indices mondiaux au cours de l'année dernière est encourageant.** Toutefois, d'autres facteurs doivent être pris en compte dans notre compréhension du concept de zéro émission nette si nous voulons limiter la hausse des températures mondiales et éviter le pire en matière de crise climatique. La stratégie zéro émission nette exige une décarbonation importante et conforme à la science, une compréhension détaillée et une communication transparente des risques et des opportunités liés au climat. Elle exige également que nous agissions dans tous les domaines et que nous tenions compte de l'ensemble de notre impact sur le climat. Enfin, la stratégie zéro émission nette exige une réelle transformation et un investissement dans l'innovation au service de nouveaux produits et services bas-carbone.

Chacune des tendances et des études de cas sur le leadership climatique présentées dans ce rapport est en grande partie axée sur ces aspects importants d'une stratégie zéro émission nette, aspects qui sont tous intrinsèquement liés à l'objectif mondial.

## L'utilisation de la compensation carbone dans le cadre d'une stratégie globale de réduction d'émissions



# CAC 40 : Principaux résultats



# Les leaders du CAC 40

Un certain nombre de nouvelles entreprises font leur entrée dans le top 10 de l'indice, dont Kering qui a fait une montée considérable (+ 8). Les secteurs de l'automobile, des TIC et du luxe/cosmétiques sont les plus représentés.

	+/-	ENTREPRISE	SCORE
1	▲	BNP Paribas	86 %
2	▼	Danone	85 %
3	—	Schneider Electric	80 %
4	▲ —	L'Oreal Atos	78 %
6	▲	Kering	76 %
7	▲ ▲	Michelin Groupe PSA	74 %
9	▲	Worldline SA	73 %
10	▼	Veolia Environnement	71 %

# Focus sur le top 3



2<sup>ème</sup>  
85 %

Leader mondial de l'industrie alimentaire, Danone, affichant un résultat de 85 %, se place en deuxième position cette année. Forte d'une stratégie environnementale de longue date et dotée d'un « plan d'accélération pour le climat », l'entreprise vise la neutralité carbone d'ici à 2050. Le groupe agroalimentaire s'est fixé un objectif de réduction d'intensité carbone sur les 3 Scopes de 50 % à l'horizon 2030. Danone fait partie de l'initiative RE100 et crée des produits sobres en carbone notamment sous sa marque Evian qui se distingue par son engagement. L'entreprise présente un plan détaillé et collaboratif pour réduire l'impact environnemental de sa chaîne de valeur, en mettant l'accent sur l'agriculture régénératrice et la gestion de l'eau dans ses exploitations. La société est par ailleurs investie dans l'économie circulaire avec 100 % d'emballages recyclables, réutilisables, ou compostables, afin de diminuer leur impact sur l'environnement d'ici à 2025.



BNP PARIBAS

1<sup>er</sup>  
86 %

BNP Paribas arrive en première position au sein du CAC 40 en 2020, avec une note de 86 % qui lui a valu la cinquième place dans le classement général ; la banque française se place également en tête du classement dans le secteur bancaire à travers les indices analysés. BNP Paribas se démarque notamment par sa gestion des risques et opportunités liés au climat et a ainsi obtenu à nouveau un excellent résultat dans la section « stratégie et gouvernance » (100 %). Avec son bilan neutre en carbone réalisé grâce à une réduction des émissions de GES au sein de ses activités, à son approvisionnement en énergies renouvelables et au soutien de projets de compensation carbone, la banque inclue dans sa démarche de réduction les déplacements professionnels et s'est fixée un SBT. BNP Paribas est aussi un des plus grands émetteurs d'obligations vertes.

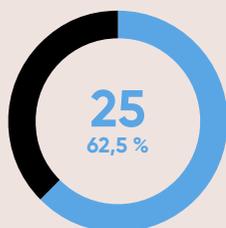


3<sup>ème</sup>  
80 %

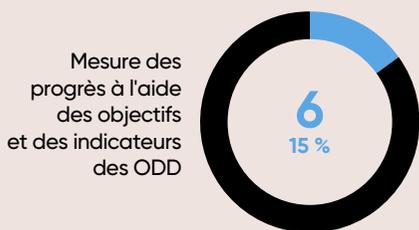
Schneider Electric maintient sa troisième position avec une note de 80 % cette année. Engagée sur une trajectoire de réduction de 1,5 °C approuvée par la SBTi, la société poursuit son objectif de bilan neutre de ses émissions directes à l'horizon 2030. Investisseur dans le fonds carbone Livelihoods, l'industriel s'attaque aussi aux émissions de sa chaîne d'approvisionnement et ambitionne leur réduction de 35 % d'ici à 2030. Pour atteindre ces objectifs, l'entreprise s'engage à : récupérer la totalité de ses déchets, ne consommer que de l'électricité renouvelable et utiliser uniquement des emballages recyclables ou réutilisables à partir de 2030. Figurant dans la liste A du CDP pour la neuvième année consécutive, l'entreprise continue à jouer un rôle majeur dans l'innovation de produits bas-carbone et de services qui réduisent la consommation énergétique de ses clients.

# Les résultats clés du CAC 40

## Engagement en faveur des objectifs de développement durable (ODD)

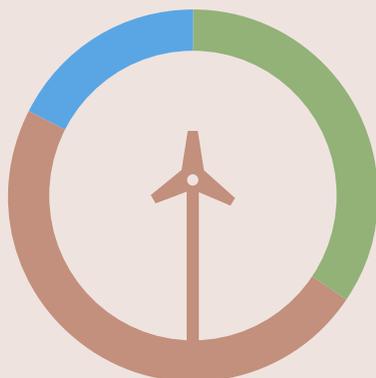


Engagement en faveur des ODD



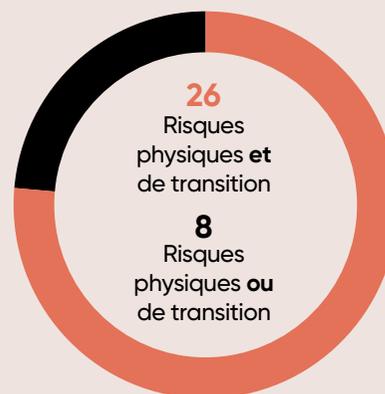
Mesure des progrès à l'aide des objectifs et des indicateurs des ODD

## Part de l'utilisation de l'électricité renouvelable



- 10 1-25 % d'électricité renouvelable
- 14 26-50 % d'électricité renouvelable
- 5 76-100 % d'électricité renouvelable

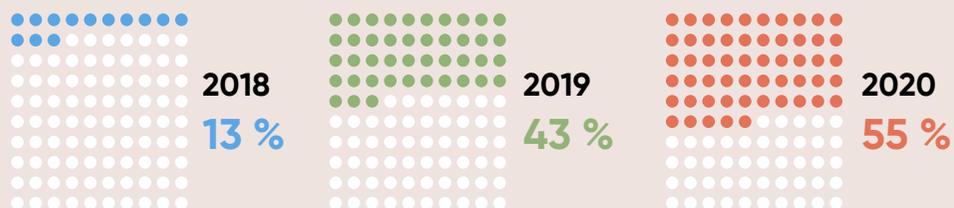
## Risques physiques et/ou de transition dans la section dédiée du rapport de référence



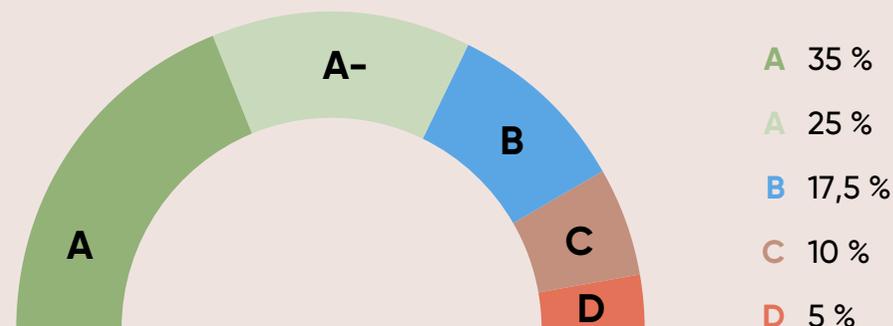
## Prise en compte des scénarios climat



## Entreprises du CAC 40 alignées sur la TCFD



## Entreprises répondant aux questionnaires du CDP



# Tendances en matière de reporting climat au sein du CAC 40



# 1. Neutralité carbone

Dans le cadre de la lutte contre le changement climatique, atteindre la neutralité carbone au niveau mondial avant la fin du siècle est présenté par de nombreuses institutions (GIEC, CCNUCC, etc.) comme une nécessité pour limiter la hausse des températures à 2 °C, voire 1,5 °C par rapport à l'ère préindustrielle, un des objectifs majeurs de l'accord de Paris. Ainsi, le rapport spécial du GIEC de 2018 sur les conséquences d'un réchauffement planétaire de 1,5 °C démontre que les émissions nettes anthropiques de CO<sub>2</sub> doivent atteindre zéro d'ici à 2050 pour un réchauffement global limité à 1,5 °C, ou d'ici à 2075 pour un réchauffement limité à 2 °C.

De nombreux pays se sont emparés du sujet. En France, l'objectif de neutralité carbone en 2050 est inscrit dans la [loi relative à l'énergie et au climat](#) du 8 novembre 2019, en réaction à l'urgence écologique et climatique. Globalement, sur l'ensemble des indices boursiers examinés (FTSE 100, IBEX 35, DOW 30 et CAC 40) tous ont des réglementations incitant à la neutralité carbone, seuls les États-Unis restent sans objectifs en la matière au niveau fédéral.

En Europe, la loi sur le climat fixe un objectif ambitieux de neutralité climatique pour parvenir à des émissions nettes de gaz à effet de serre égales à zéro dans l'Union européenne à l'horizon 2050. Pour soutenir le « Pacte vert » pour l'Europe, la Présidente de l'Union européenne a détaillé en janvier 2020 son plan d'investissement et les actions nécessaires dans chacun des secteurs de l'économie pour accélérer la transition climatique. Impliquant autant les États que les acteurs privés, cette feuille de route s'accompagne d'un fonds de 100 milliards

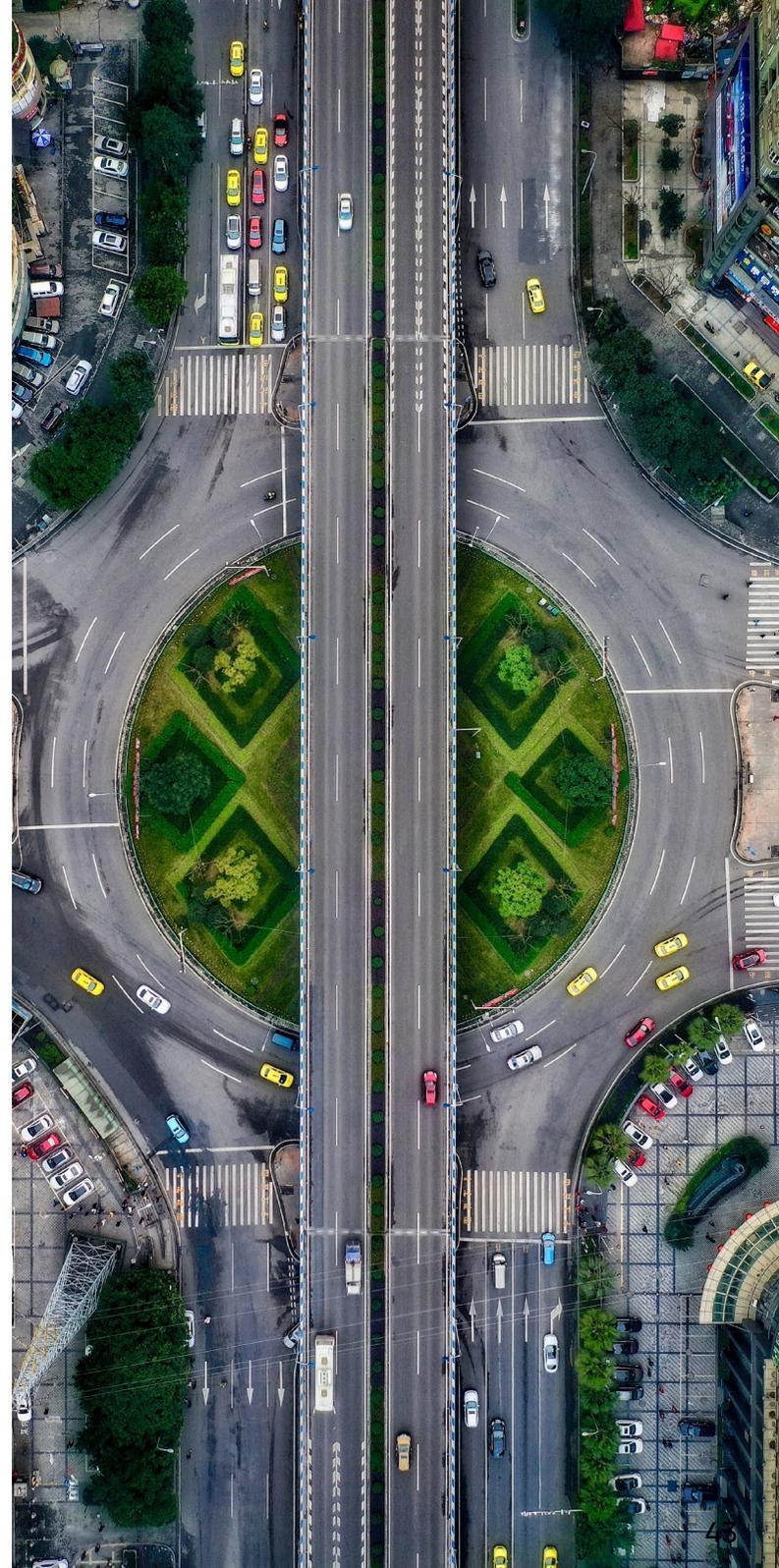
d'euros, ainsi que d'outils tels que la « [taxonomie verte](#) » qui donne une définition commune de ce qui peut être considéré comme un actif durable.

## Principaux enseignements :

Nous constatons une progression significative concernant le taux d'entreprises du CAC 40 engagées à atteindre la neutralité carbone par rapport à l'an dernier : 43 % visent actuellement la neutralité carbone, alors qu'elles n'étaient que 22,5 % en 2019. Ce chiffre est à mettre en comparaison avec les autres indices où l'IBEX et le FTSE sont davantage mobilisés.

En mai 2019, l'association Entreprises pour l'Environnement (EpE) a publié un rapport soulignant l'importance pour le secteur privé d'atteindre la neutralité carbone en 2050 et les moyens pour y parvenir. L'échéancier des objectifs des entreprises se cale assez logiquement sur les dispositions de l'accord de Paris, puisque sur les 17 entreprises concernées, 47 % se fixent 2050 comme horizon pour devenir neutres en carbone. D'autres entreprises sont plus ambitieuses avec un horizon plus rapproché (principalement 2020/2025, 2030/2035 ou 2040).

Il est intéressant de remettre cet engagement en faveur de la neutralité carbone en perspective avec la neutralité carbone déjà revendiquée comme atteinte. Au-delà de la répartition illustrée par le graphique ci-dessous, il faut rappeler qu'en numérique, le nombre d'entreprises concernées demeurent relativement modeste (11 entreprises, tout indice confondu). Le FTSE mis à part n'ayant



aucune entreprise neutre sur les 3 Scopes - le CAC, le DOW et l'IBEX constituent un groupe très homogène avec chacun 3 à 4 entreprises neutres en carbone.

Du point de vue français, parallèlement au déploiement d'une ambition de neutralité carbone et pour l'atteindre, la compensation carbone s'impose progressivement comme un élément du business plan pour compléter la stratégie de réduction des émissions vers la neutralité. Ainsi, 22,5 % des entreprises du CAC 40 y ont recours et l'inscrivent dans une stratégie plus large de réduction ou de stockage du carbone à l'échelle planétaire.

Nous notons également que peu d'entreprises du CAC 40 définissent clairement leur compréhension de la neutralité carbone ou de l'objectif de zéro émission nette, puisqu'elles sont seulement 30 % (12 entreprises) à le faire. Cette tendance est partagée avec l'indice du DOW (seules 6 entreprises communiquent sur une définition), mais l'IBEX (28) et le FTSE (22) semblent plus sensibles au sujet puisqu'un nombre plus important de sociétés communiquent sur la définition de la neutralité carbone. Il s'agit en général d'entreprises qui déploient une ambition structurée avec une réelle stratégie climat ambitieuse (près d'un quart des entreprises du CAC 40 ont une stratégie pour atteindre la neutralité carbone) dans leur rapport et les documents de référence.

Rappelons que le concept de la neutralité carbone fait appel à un double impératif :

**La réduction des émissions suivant une trajectoire scientifiquement fondée (en accord avec la SBTi).**

L'effort de réduction doit porter sur les émissions relevant des 3 Scopes ou sur toutes les émissions directes et indirectes significatives (générées du fait de l'activité de l'entreprise, en particulier par l'usage des biens et des services qu'elle produit), entre autres grâce à :

- L'implémentation de solutions bas-carbone (en nombre d'entreprises) ;
- Les offres bas-carbone (y compris aide aux clients).

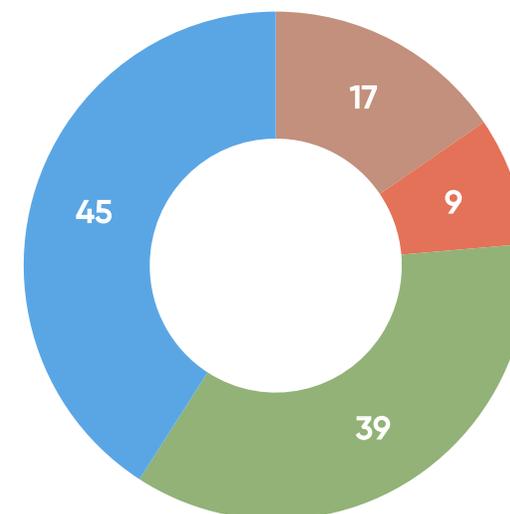
**La compensation et/ou séquestration des émissions résiduelles.**

### Développement de produit neutre en carbone : Pernod Ricard

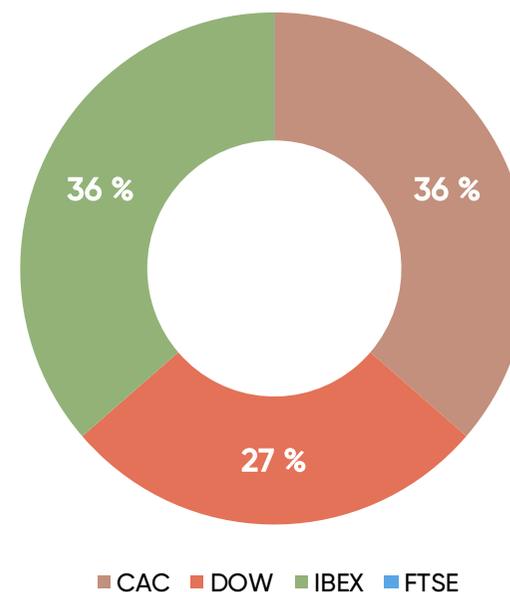
#### Domaine vinicole neutre en carbone

Avec l'approvisionnement énergétique du site qui est 100 % renouvelable et la consommation d'eau réduite et entièrement recyclée, le vignoble de la région Rioja en Espagne - Campo Viejo - est aussi la première cave d'Espagne certifiée « neutre en carbone ». Pernod Ricard y a introduit entre autres une méthode naturelle contre les parasites, utilisant des phéromones plutôt que des pesticides pour empêcher les insectes de détruire les vignes.

## Nombre d'entreprises par indice visant la neutralité carbone



## Neutralité carbone des entreprises par indice



■ CAC ■ DOW ■ IBEX ■ FTSE

La résilience des stratégies et des plans d'investissements des entreprises est de plus en plus surveillée par leurs parties prenantes, notamment par leurs investisseurs. La TCFD (groupe de travail sur la publication d'informations financières relatives au climat), qui a été créée par le Conseil de stabilité financière du G20 pour encadrer le reporting en matière de risques et d'opportunités liés au climat, est à l'origine des recommandations de référence mondiale parues en 2017.

La TCFD recommande aux entreprises et aux investisseurs de communiquer des informations sur le changement climatique, notamment en matière de risques associés – physique et de transition – de façon structurée et intégrée dans leurs rapports annuels. Les entreprises doivent notamment indiquer si elles procèdent à une analyse par scénarios des enjeux énergie-climat, puis préciser l'impact des questions liées au climat sur leur stratégie globale et sur leur planification financière.

Les recommandations sont divisées en quatre domaines clés : la gouvernance, la stratégie, la gestion des risques, ainsi que les mesures et objectifs. L'alignement signifie que l'entreprise rend compte des informations selon cette structure. En particulier, la TCFD recommande l'utilisation de scénarios climatiques dans la formulation d'une stratégie de résilience envers les risques du changement climatique ; ces scénarios s'appuient sur des simulations météorologiques.

Plus d'un millier d'organisations représentant une capitalisation boursière de 12 milliards de dollars

soutiennent désormais la TCFD. En janvier 2020, le Forum économique mondial a indiqué que, pour la première fois de son histoire, les [cinq risques mondiaux les plus probables](#) étaient tous liés au dérèglement climatique et à l'environnement.

### Principaux enseignements :

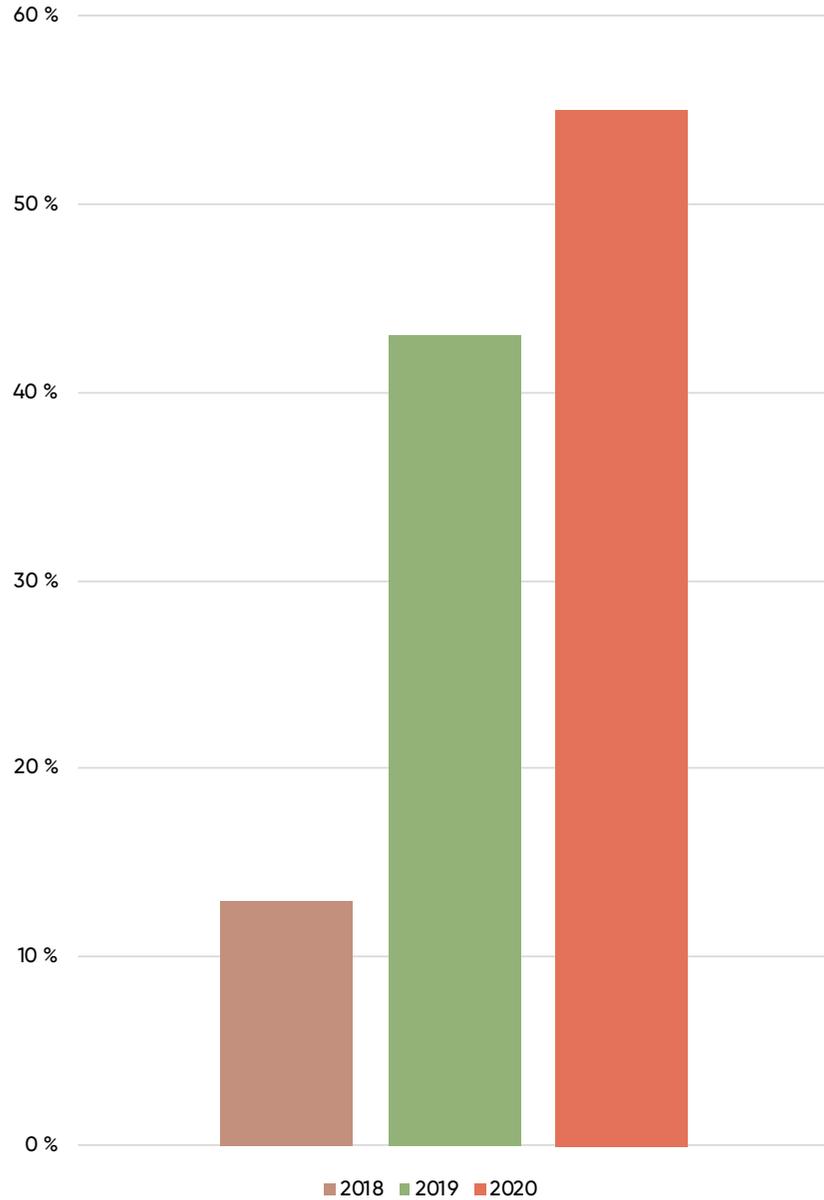
Au cours de l'année 2019, l'alignement sur les recommandations de la TCFD avait bondi de 13 % à 43 %. Cette année, le seuil des 50 % a été franchi et dépassé au niveau du CAC 40 puisque 22 entreprises non seulement se revendiquent alignées sur les recommandations de la TCFD, mais elles communiquent également de façon précise sur les 4 domaines clés.

Élément clé dans la transformation des modèles, la mise en œuvre des initiatives encourageant les changements comportementaux fait partie intégrante des recommandations de la TCFD. En termes d'incitation financière et d'actions d'encouragement à l'attention tant des consommateurs que du personnel, les points saillants relevés sont les suivants :

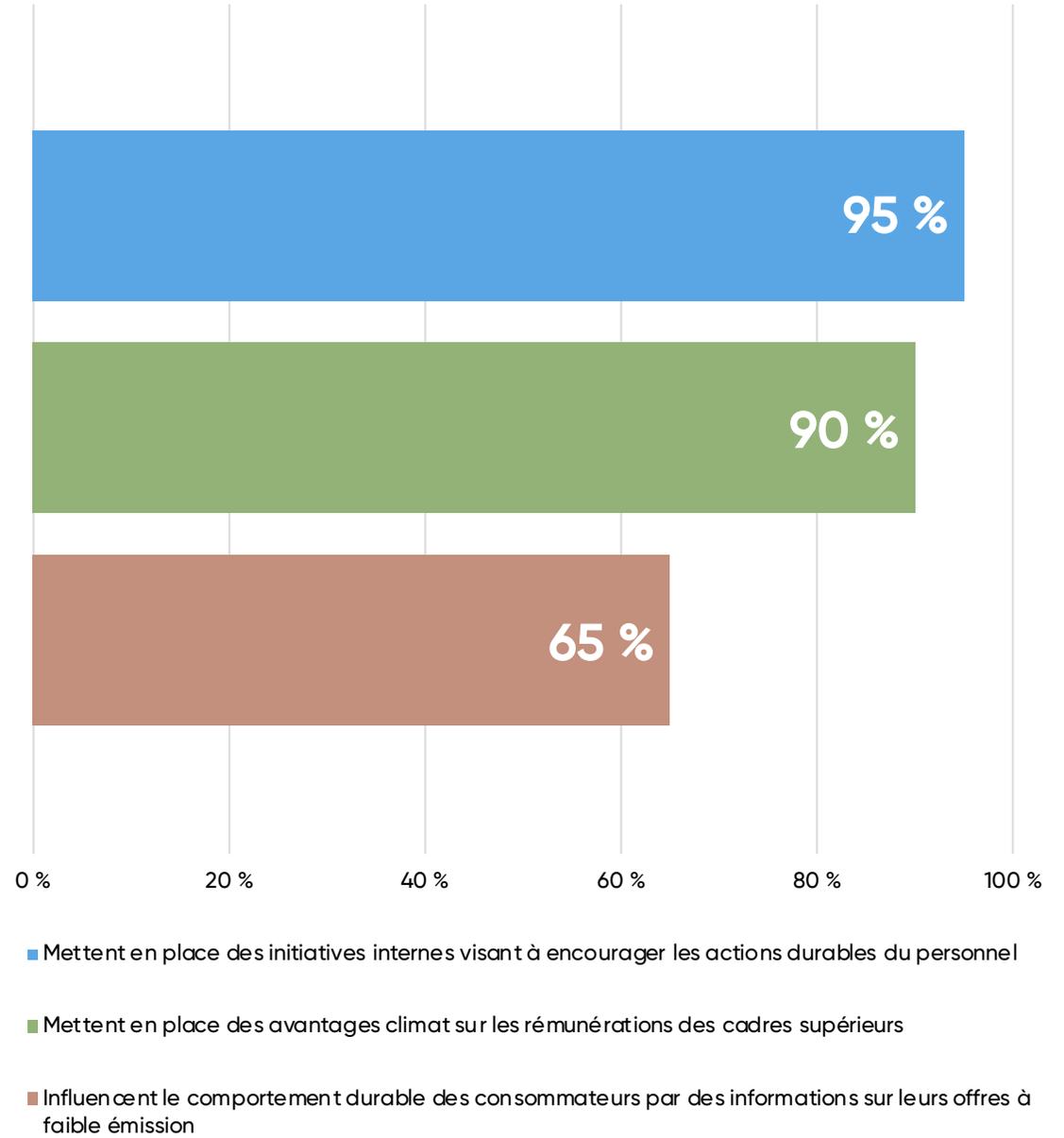
- 95 % des entreprises pratiquent des initiatives internes visant à encourager les actions durables du personnel. 22,5 % offrent même des récompenses financières sous forme de prix/trophée.
- 90 % des entreprises pratiquent des « avantages climat » sur les rémunérations des cadres supérieurs

- 65 % des entreprises entreprennent des actions pour influencer le comportement des consommateurs sur les enjeux climat en fournissant notamment des informations sur leurs offres à faible émission. Elles sont même 15 % à pratiquer des incitations financières pour influencer le comportement des consommateurs pour plus de durabilité.

### Entreprises du CAC 40 alignées sur la TCFD



### Incitation des entreprises pour plus de durabilité



# 3. Science-Based Targets (SBT) – Objectifs fondés sur la science

L'initiative « Science-based targets » (SBTi) définit et promeut les meilleures pratiques en matière d'établissement d'objectifs de réduction d'émissions de carbone fondés sur la science (SBT) avec le soutien d'un groupe consultatif technique. Initiative conjointe du CDP, du Pacte mondial des Nations unies, de l'Institut des ressources mondiales (World Resources Institute) et du WWF (World Wildlife Fund), elle a pour vocation d'aider les entreprises à déterminer un parcours de réduction de leurs émissions de carbone conforme à l'accord de Paris et aux dernières avancées de la science climatique. Par ailleurs, la SBTi évalue et approuve de manière indépendante les objectifs des entreprises.

Cette initiative offre en effet des ressources et un cadre aux entreprises souhaitant aligner leur stratégie climat sur les recommandations scientifiques du GIEC. Depuis son lancement en 2015, plus de 800 entreprises, issues de tous les secteurs, y ont publiquement adhéré. Elle constitue un outil puissant pour les investisseurs, les régulateurs et les entreprises qui facilite l'évaluation de la robustesse des engagements climatiques d'une entreprise.

Alors que plus d'une cinquantaine d'institutions financières se sont déjà engagées à déterminer leur SBT, l'initiative développe depuis 2018 le cadre méthodologique adapté à leurs besoins spécifiques : Science-based targets pour les institutions financières (SBT-FI). Cette initiative offre 4 méthodes d'alignement et de température de portfolio d'investissement, dont la publication est prévue à l'automne 2020.

Certains objectifs de réduction sont plus ambitieux que d'autres. **Pour s'engager dans une trajectoire vers zéro émission nette, les organisations doivent fixer des SBT.** Il est toujours plus important que les organisations ciblent à minima les émissions à l'échelle de toute la société (Scopes 1 et 2) et non seulement pour des régions spécifiques ou des parties de leurs activités.

Notre méthodologie a été mise à jour cette année en ce sens pour garantir que cela soit un facteur dans l'attribution des points pour toute définition d'objectifs. En outre, pour assurer une progression constante vers un avenir bas-carbone, les entreprises doivent fixer des objectifs à moyen et long termes.

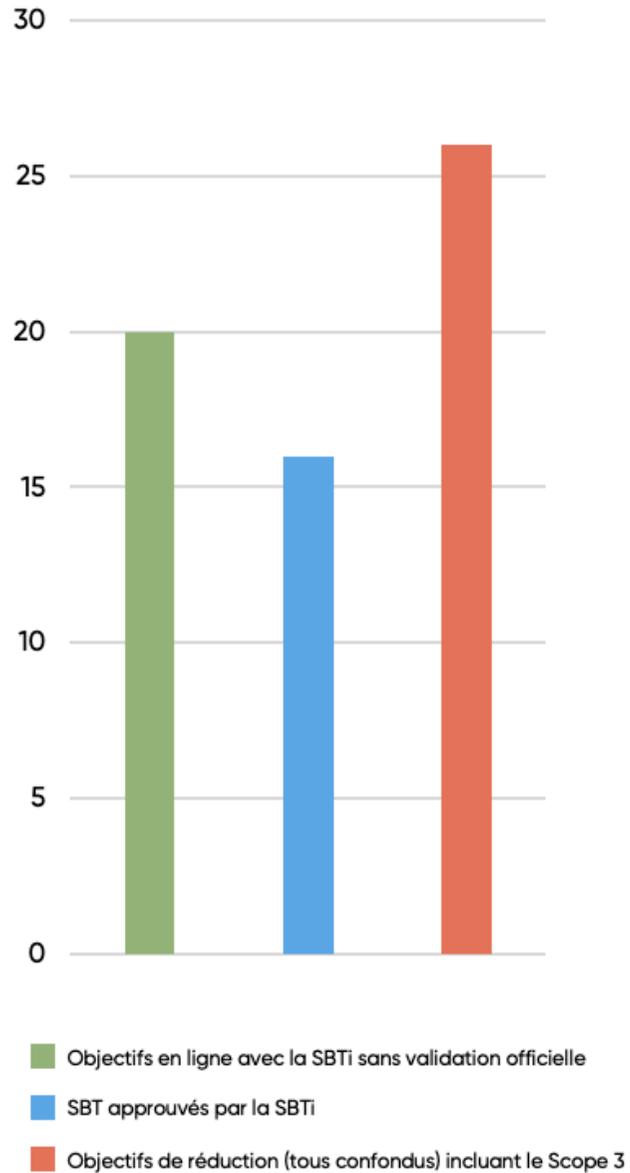
## Principaux enseignements :

L'engagement des entreprises ne se dément pas avec des données clés témoignant de cet engouement. 85 % des sociétés du CAC 40 ont établi des objectifs de réduction, versus 83 % l'an passé et ceci indépendamment des critères plus exigeants sur le périmètre. 59 % d'entre elles (soit 50 % du CAC) ont mis en place des objectifs alignés sur les recommandations de l'initiative SBT (un taux qui avait doublé entre 2018 et 2019 pour atteindre 36 %). Le taux des objectifs approuvés par la SBTi a atteint 40 %. Autre tendance positive, 65 % de l'ensemble des objectifs de réduction incluent désormais les émissions du Scope 3.

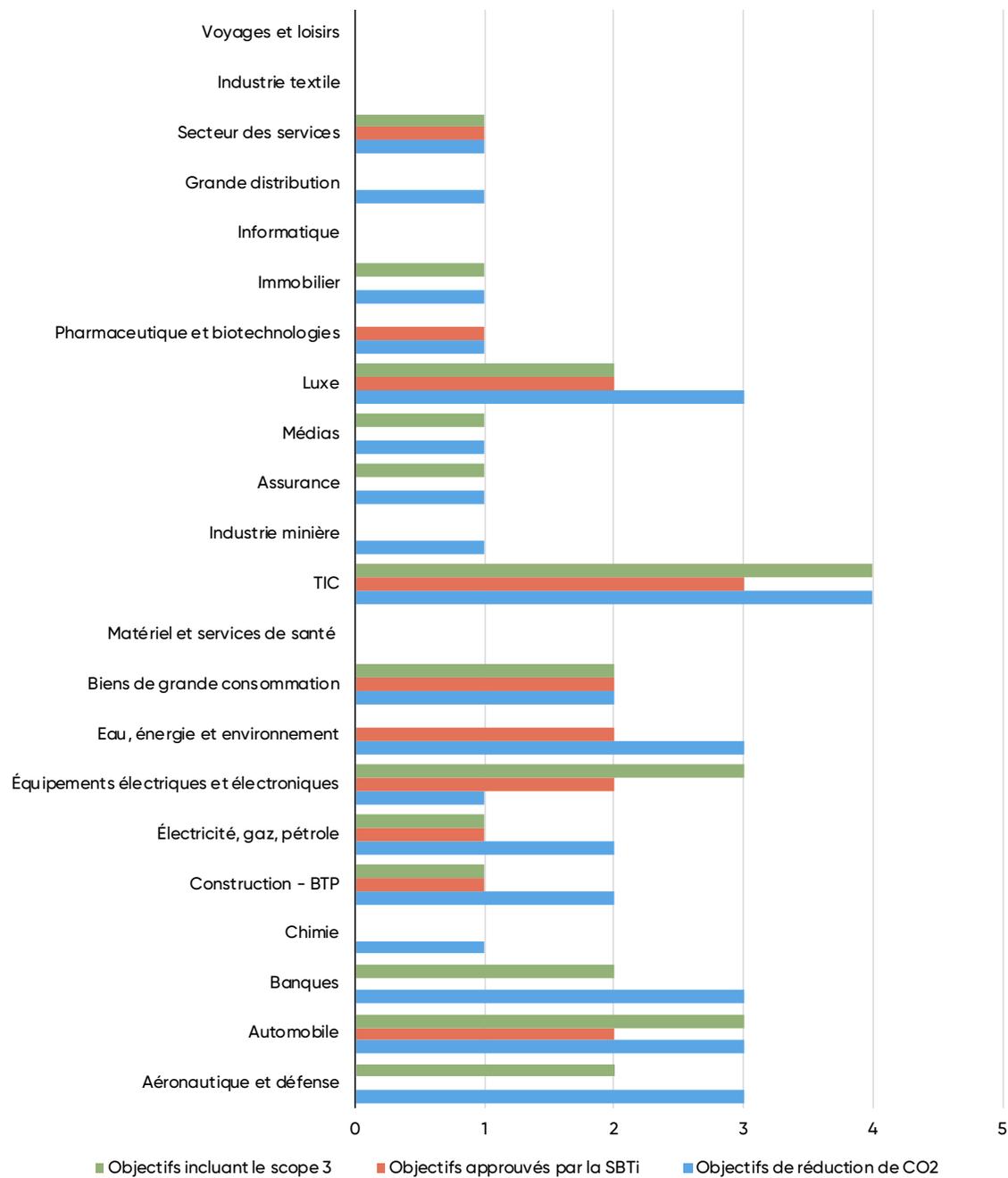
En matière d'ambition de réduction de ses émissions de GES à l'échelle des secteurs, certains se démarquent, comme l'illustre le graphique ci-après.

Parmi les plus engagés, le secteur des technologies de l'information et de la communication est leader, suivi par l'automobile (comprenant la construction et les composants automobiles), le luxe et les équipements électriques et électroniques.

## Engagement en faveur des SBT des entreprises du CAC 40



## Détails des engagements en faveur des SBT par secteur



# 4. Scope 3

Le Scope 3 est l'un des trois niveaux d'émissions de GES établis dans le GHG Protocol, lancé en 2001 par le WBCSD (World Business Council for Sustainable Development) et le WRI (World Resources Institute) dans l'objectif d'harmoniser la lutte contre le changement climatique à l'échelle mondiale.

Les trois niveaux correspondent à des périmètres d'émissions :

- **Scope 1** : les émissions directes ;
- **Scope 2** : les émissions indirectes liées aux consommations énergétiques ;
- **Scope 3** : correspond aux autres émissions indirectes, telles que l'extraction de matériaux achetés par l'entreprise pour la réalisation du produit ou les émissions liées au transport des salariés et des clients venant acheter le produit.

La prise en compte des émissions du Scope 3 est cruciale puisqu'elles représentent dans de nombreux cas de figure l'essentiel de l'empreinte carbone d'une entreprise.

**Prendre en compte les émissions relevant du Scope 3, en plus des Scopes 1 et 2 suivant la méthodologie Bilan Carbone®, ou alternativement des émissions indirectes significatives** (c'est-à-dire liées au fonctionnement global de l'activité, conformément

à la norme ISO 14064-1 : 2018 et l'article 173-IV de la LTECV - loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte) **est notamment un des prérequis pour s'engager dans la neutralité carbone pour l'ensemble de ses activités.**

En France, nous tendons vers la comptabilité obligatoire des émissions indirectes significatives permettant une cohérence renforcée. Le projet de [mise à jour de la méthodologie réglementaire pour la réalisation des BEGES](#) offre une opportunité de s'aligner dès fin 2020 sur les nouvelles exigences de la norme ISO 14064-1 : 2018 en matière d'émissions indirectes significatives.

Les postes significatifs concernent les **émissions de GES générées du fait de l'activité de l'entreprise, en particulier par l'usage des biens et services qu'elle produit**. Les émissions du Scope 3 sont classées en 15 catégories par le GHG Protocol.

## Principaux enseignements :

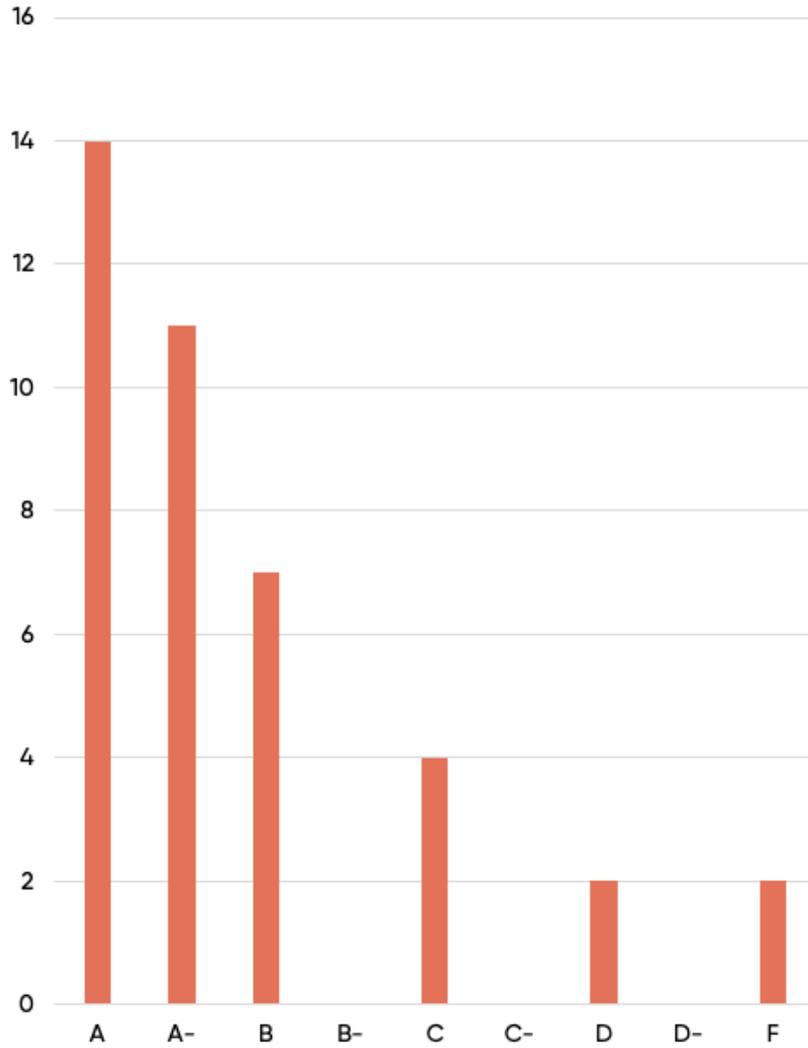
A la lecture des documents de référence et des reporting examinés, le Scope 3 semble intéresser de plus en plus les entreprises : elles sont 39 à produire un reporting carbone intégrant ce périmètre. Celui-ci est par ailleurs de plus en plus détaillé puisque 19 entreprises déclarent les émissions de carbone sur au moins 5 catégories du Scope 3 sur 15 (15 entreprises le font sur 2 à 5 catégories).

Il convient de noter également que 10 entreprises déclarent les émissions de carbone sur la totalité des 15 catégories du Scope 3.

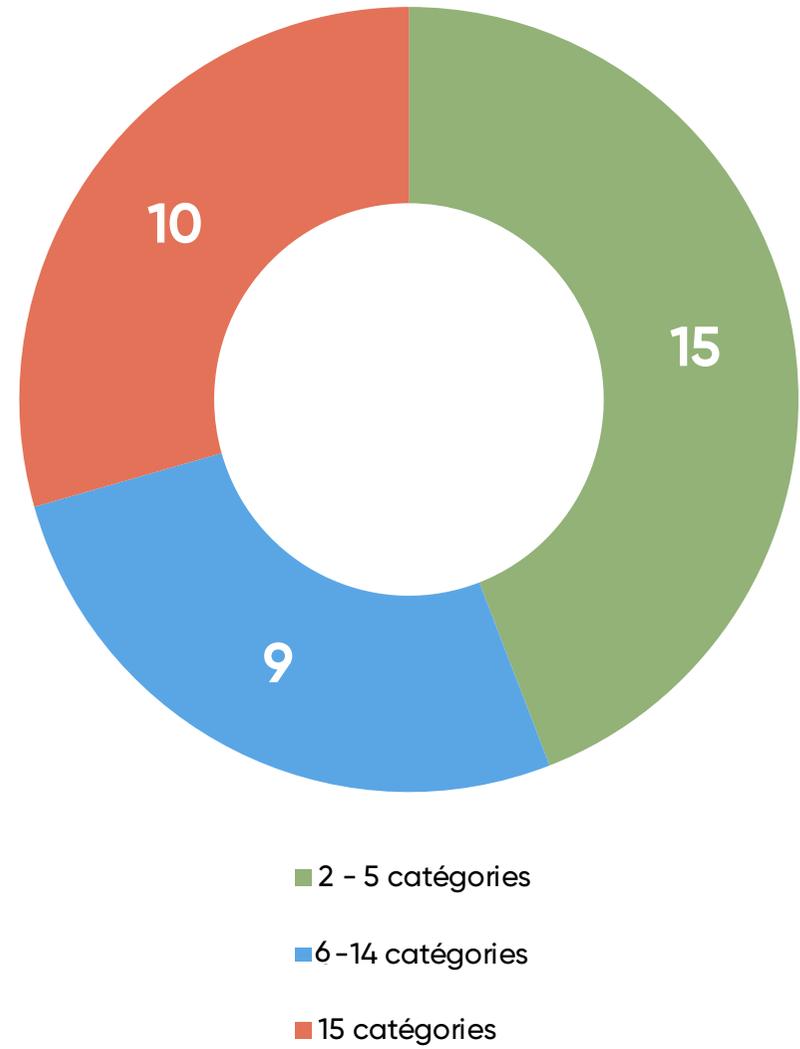
Au niveau du rapport de l'organisme tiers indépendant sur la déclaration consolidée de performance extra-financière, si la quasi-totalité des entreprises produit des éléments d'assurance portée au reporting, le contenu est plus hétérogène. Elles sont en effet seulement 13 (33 %) à faire certifier le Scope 3, avec un niveau d'assurance modéré ou raisonnable.

Cette transparence est également à rapprocher de la déclaration CDP puisqu'elles sont 37 à y répondre, et 24 ont une note de A ou A-.

Répartition des notes des entreprises ayant répondu au CDP



Nombre de catégories du Scope 3 intégrées dans le reporting



# 5. Énergie renouvelable

Dans le domaine de l'énergie, de nouvelles opportunités voient le jour en raison d'une baisse continue du prix des technologies photovoltaïques et éoliennes. En effet, dans un nombre croissant de marchés, ces technologies deviennent compétitives par rapport aux énergies fossiles – ce, malgré l'arrêt progressif des mécanismes de soutien tarifaire aux énergies renouvelables.

La consolidation de l'industrie photovoltaïque depuis 2006 ainsi que la baisse du coût du financement offrent de la visibilité quant à l'évolution du coût de revient actualisé du kWh sur la durée de vie de l'équipement (Leverage Cost of Electricity, LCOE) et facilitent la planification énergétique. Ce dernier devrait chuter de 23 % en Europe à l'horizon 2030.

Dans le contexte de pression croissante visant la réduction des émissions de gaz à effet de serre, de nouveaux mécanismes facilitant l'accès au renouvelable émergent et se développent, comme les contrats de gré-à-gré de long terme entre énergéticiens et entreprises (Corporate Renewable Power Purchasing Agreement, PPA) encouragé par la directive énergie renouvelable (RED II).

**Pour atteindre l'objectif de zéro émission nette, l'énergie nécessaire aux activités d'entreprises devra provenir de sources renouvelables.** Les entreprises sont donc encouragées à fixer et à réaliser des objectifs pour l'achat et/ou la production d'énergie 100 % renouvelable. Ainsi, 235 multinationales de premier plan se sont engagées publiquement à travers l'initiative RE100 à atteindre les 100 %.

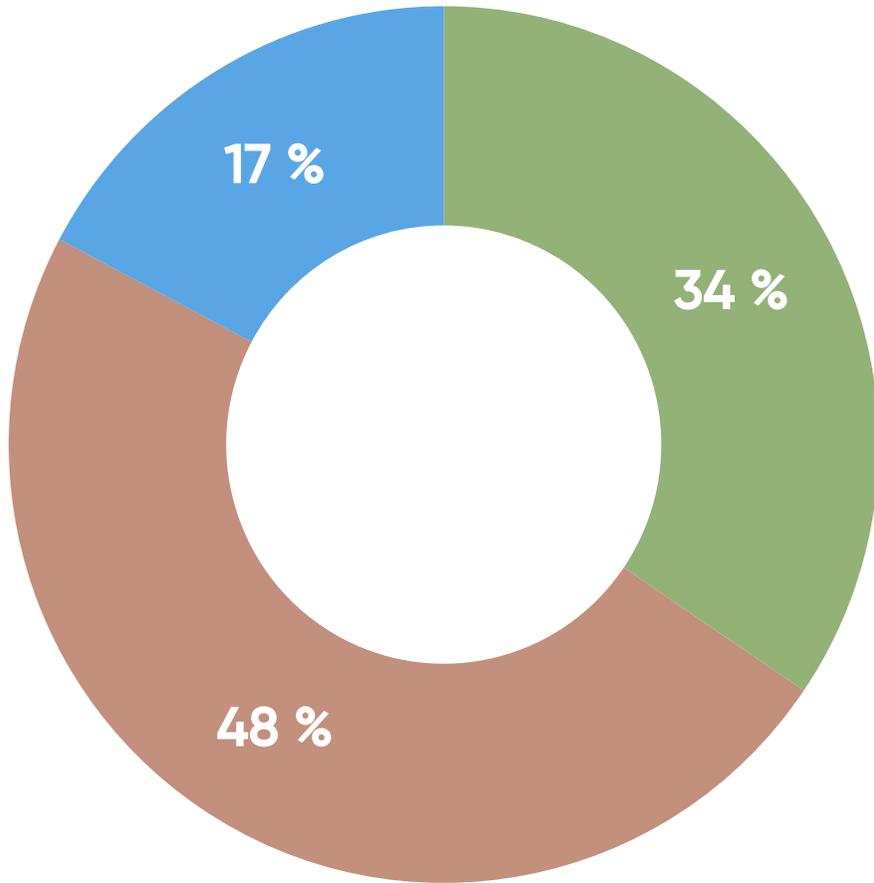
## Principaux enseignements :

Qu'elles l'achètent ou la produisent, la majorité des entreprises de l'indice demeure en dessous d'un seuil de 50 % d'utilisation d'électricité renouvelable dans leur consommation. Elles sont malgré tout près de 12,5 % à y recourir à hauteur de 76 % ou plus.

Pour autant, ce critère ne semble pas prioritaire, car seules 8 entreprises ont planifié d'atteindre un usage de 100 % d'électricité renouvelable. Elles sont par ailleurs tout de même 2 à y avoir recours en totalité.

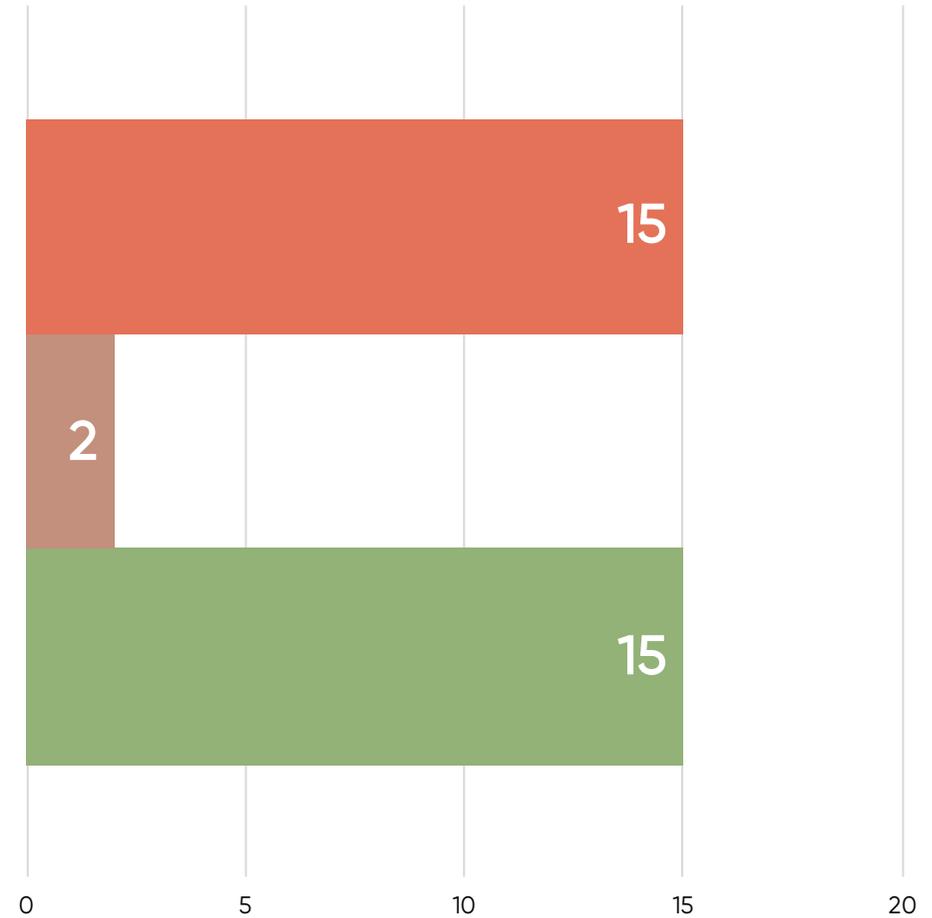
Nous constatons en parallèle que 43 % des entreprises (17) consommant de l'électricité renouvelable l'achètent et la produisent. Elles sont encore 38 % (15 entreprises) à n'avoir recours qu'à l'achat.

**Part de l'utilisation de l'électricité renouvelable**



- 1-25 % d'électricité renouvelable
- 26-50 % d'électricité renouvelable
- 76-100 % d'électricité renouvelable

**Electricité renouvelable**



- Achat et production d'électricité renouvelable
- Production d'électricité renouvelable
- Achat d'électricité renouvelable



Conclusion

Les recherches de cette année soulignent que les entreprises du CAC 40, du FTSE 100, de l'IBEX 35 et du DOW 30 continuent à renforcer leur stratégie climatique, et s'alignent sur les meilleures pratiques en matière de reporting. Malgré des critères de notation plus exigeants, de nombreuses entreprises aux pratiques vertueuses obtiennent des notes élevées.

Plus spécifiquement, cette année a vu une augmentation considérable du nombre d'entreprises s'engageant à atteindre la neutralité carbone ou l'objectif zéro émission nette, ainsi qu'une hausse du nombre de celles fixant des SBT avec une trajectoire de 1,5 °C, ou en dessous de 2 °C. Un an après l'engagement de la France à atteindre la neutralité carbone d'ici à 2050, il est impératif que les entreprises redoublent d'effort pour réaliser cet objectif dans l'ensemble de leurs activités afin de décarboner efficacement l'économie et de garantir la réussite de notre ambition mondiale.

Les entreprises les mieux notées démontrent un engagement accru dans les quatre domaines de notre méthodologie de notation : ces pionnières ne se contentent pas de communiquer leur empreinte carbone, mais elles engagent également leurs consommateurs et leurs fournisseurs ainsi que d'autres parties prenantes à encourager des comportements vertueux sur l'ensemble de leur chaîne de valeur.

Nos résultats ont également mis en évidence que de plus en plus d'entreprises évaluent et gèrent les risques et les opportunités climatiques auxquels elles sont confrontées, avec une augmentation considérable d'entreprises qui s'alignent sur les quatre piliers des recommandations de la TCFD.

Au début de cette année, Larry Fink, Président et Directeur général de BlackRock, plus grand gestionnaire d'actifs au monde avec près de 7 000 milliards de dollars d'investissements, a écrit une lettre ouverte aux PDG prédisant un « remodelage fondamental de la finance ». Il y déclare que « dans un avenir proche - et plus tôt que la plupart ne le prévoient - il y aura une importante réaffectation

des capitaux » en raison du risque climatique. Nos recherches de cette année ont démontré que l'engagement façonne la perspective du reporting climat et contribue au progrès. Ignorer le changement climatique pourrait désormais être le plus grand risque qu'une entreprise puisse prendre.

Dans un contexte législatif français rigoureux, la performance globale de l'indice est la plus homogène comparée aux autres indices. La variation des scores reste néanmoins préoccupante, avec des notes allant de 28 % à 86 %. Toutefois, l'écart s'est réduit de 3 % par rapport à l'an dernier (25 % à 86 %) et est largement inférieur à celui du FTSE (0 à 94 %).

Le résultat moyen (62 %) a connu une légère hausse par rapport à l'an dernier (61 %) et a à nouveau valu à l'indice boursier français la première place parmi les indices analysés. En revanche, l'indice français semble en perte de vitesse, laissant l'IBEX et le FTSE prendre de l'avance dans certains domaines clés, comme c'est le cas pour l'objectif zéro émission nette ou celui de la neutralité carbone, avec moins de la moitié des entreprises du CAC 40 (43 %) engagées et dont peu (30 %) prennent la peine de définir clairement leur compréhension de ces notions, comparé à l'IBEX 35 (80 %). En outre, elles ne sont que 11 (28 %) à détailler un calendrier précis pour atteindre cet objectif. A l'inverse, les entreprises françaises engagées en faveur de la neutralité carbone montrent l'exemple en matière de stratégie, 59 % en ayant élaboré une, comparé à moins d'un quart au sein des autres indices analysés.

Un nombre croissant de bonnes pratiques se généralisent au sein du CAC 40. Les objectifs de réduction d'émissions de GES, partie intégrante de la stratégie de la majorité des entreprises du CAC 40, passe à 85 % versus 83 % l'an passé, et ceci en dépit du durcissement des critères. L'indice y fait une belle avancée avec la moitié de ces objectifs alignés sur les recommandations de l'initiative SBT (versus 36 % en 2019), dont 40 % obtiennent même l'approbation par la SBTi.

En termes d'actions d'encouragement des pratiques vertueuses, la grande majorité des entreprises françaises pratiquent des initiatives internes et des « avantages climat » sur les rémunérations des cadres supérieurs (95 % et 90 %) et 65 % entreprennent des actions pour influencer le comportement durable des consommateurs.

Enfin, la prise en compte des risques et opportunités climatiques poursuit sa percée : ayant bondi de 13 % à 40 % l'an dernier, l'alignement sur les recommandations de la TCFD a dépassé le seuil des 50 % au niveau du CAC 40.

Ces résultats illustrent l'urgence d'accélérer la transition et de consolider les efforts des acteurs économiques pour transformer leurs objectifs climat en réalité. Les prochaines années seront cruciales pour déterminer les conséquences du changement climatique. Alors que le monde est actuellement confronté à une pandémie mondiale, nous devons garder à l'esprit que la crise du changement climatique pourrait être bien pire et que nous sommes face à une occasion unique de reconstruire l'économie en intégrant au mieux les enjeux climatiques et environnementaux. Pour ce faire, il y aura des défis à relever, la récession mondiale en faisant partie.

En 2019, le [rapport des Nations unies](#) sur l'écart des émissions a déclaré que nous devons réduire les émissions mondiales de 7,6 % chaque année entre 2020 et 2030 pour éviter les pires conséquences du changement climatique. Les émissions mondiales devraient diminuer de **4 à 7 %** en 2020 à la suite de la pandémie, ce qui pourrait se rapprocher de l'objectif annuel, mais au prix d'un confinement international sans précédent. L'édition 2021 de ce rapport rendra compte des conséquences de cette crise mondiale inédite pour les entreprises, tout en espérant que notre transition urgente vers zéro émission nette progressera encore considérablement.

# Méthodologie

**L**a recherche en amont de la publication de ce rapport est fondée uniquement sur des informations disponibles publiquement et facilement accessibles à toute tierce partie intéressée. En effet, nous sommes convaincus que pour que les entreprises gèrent leurs émissions de GES et leurs impacts environnementaux de manière transparente, il est essentiel que le grand public y ait accès et qu'elle soit communiquée de façon intelligible.

Les entreprises sont notées en fonction de critères articulés autour de quatre grands axes, décrits ci-dessous. Les scores sont établis à l'issue de l'évaluation des informations disponibles dans leurs rapports de développement durable du périmètre temporel le plus proche, leurs documents de référence et tout lien supplémentaire provenant des sites web des entreprises, y compris les microsites et blogs spécifiquement dédiés au climat ou à l'énergie.

Les déclarations émises dans le cadre de la réponse aux questionnaires du CDP ne sont prises en considération que si l'entreprise propose un lien direct vers sa réponse au CDP sur son site Internet.

Le rapport se focalise sur la performance en matière de reporting climat ; des questions plus larges de société et de gouvernance ne sont pas sa première cible. Plus précisément, chaque entreprise est notée en réponse à 64 questions permettant un maximum de 74 points. Les questions portent sur les quatre domaines suivants :

**Mesure et reporting :** cette section se concentre sur la rigueur du reporting d'une entreprise, y compris la communication des données relatives à son

empreinte carbone et sa méthodologie de calcul. EcoAct note les entreprises par rapport à : l'utilisation de la méthode de calcul des émissions fondée soit sur la localisation reflétant l'intensité moyenne des émissions des réseaux sur lesquels la consommation d'énergie se produit, soit sur le marché reflétant les émissions provenant de l'électricité que les entreprises ont délibérément choisie (« location-based » et « market-based ») ; la prise en compte d'informations sur les différentes catégories d'émissions du Scope 3 dans les données et les rapports ; la quantité de données rétrospectives relatives aux émissions de GES et leur utilisation comme référence. Dans cette catégorie, nous avons attribué des points aux entreprises qui ont effectué un audit externe des données sur le carbone. En outre, les rapports sur des indicateurs clés de performance environnementale autres que le carbone peuvent apporter jusqu'à trois points supplémentaires et les entreprises ayant obtenu un score élevé dans le questionnaire sur le changement climatique du CDP sont également récompensées.

**Stratégie et gouvernance :** Cette partie prend en compte la stratégie mise en place par les entreprises pour atteindre leurs objectifs climatiques. Cette année, nous avons évalué si les entreprises se sont engagées à atteindre zéro émission nette ou la neutralité carbone ; si elles ont clairement défini leur objectif de réduction et ont établi une stratégie précise pour atteindre cet engagement ; s'il y a eu une évaluation des risques (physiques et/ou de transition) et des opportunités futurs liés au changement climatique ; si l'adaptation de leur chaîne d'approvisionnement aux risques associés

au changement climatique a été identifiée ; et si l'entreprise a l'intention d'utiliser ou utilise l'analyse des scénarios climatiques. Les entreprises qui intègrent dans leur stratégie les principes de l'économie circulaire, un prix du carbone et des décisions d'investissement durable/financement vert reçoivent également des points. Une grande attention est accordée à l'alignement sur les recommandations de la TCFD. Cela reflète l'attente croissante selon laquelle toutes les entreprises doivent fournir des informations financières transparentes sur le climat à leurs parties prenantes.

**Objectifs et réduction :** cette section a pour but d'analyser si les entreprises se sont fixées des objectifs de réduction des émissions de GES (et à quel niveau d'ambition) et si des réductions effectives et relatives ont été établies. La prise en compte de ces deux critères – réductions effectives et relatives – a pour objet d'éviter que des entreprises en croissance ne soient injustement pénalisées. Au-delà des réductions, les progrès relatifs aux objectifs et aux programmes déployés pour les atteindre sont ici pris en compte et notés. Cette section s'intéresse également à la performance énergétique des entreprises, aux initiatives en faveur des écogestes des employés, ainsi qu'au type de production et de consommation d'énergie. Nous apprécions également le niveau de mise au point des produits bas-carbone des entreprises, et si elles font l'acquisition de crédits carbone afin de compenser leurs émissions résiduelles. Nous examinons par ailleurs les standards de certification dont bénéficient les projets choisis. De plus, nous évaluons si l'entreprise propose à minima un produit neutre en carbone, et si elle communique

sur sa propre neutralité carbone dans l'ensemble de ses activités. Toutefois, cette année, les points ne sont attribués que pour les produits certifiés neutres en carbone et le recours aux crédits carbone dont il est clairement démontré qu'ils sont vérifiés par des standards internationaux.

**Engagement et innovation** : cette dernière catégorie examine la façon dont une entreprise interagit avec ses parties prenantes. Il s'agit d'un élément clé à la fois pour parvenir à réduire son empreinte carbone et pour tirer des avantages commerciaux d'une approche bas-carbone. Les parties prenantes étudiées comprennent les consommateurs, la chaîne d'approvisionnement, les investisseurs, le gouvernement et la société civile. La portée de l'engagement interne et externe est prise en compte, par exemple si une entreprise réussit à influencer le comportement des parties prenantes, plutôt que de simplement leur fournir des informations. Toute co-innovation avec des fournisseurs ou le gouvernement est reconnue comme un excellent engagement – le développement de nouvelles technologies, de produits innovants ou de procédés respectueux de l'environnement est considéré comme un atout qui bénéficie aux entreprises concernées.

Les **meilleures pratiques** mettent en lumière les entreprises pionnières en matière de stratégie climat ; elles s'établissent selon les scores obtenus aux questions posées dans les quatre catégories précédentes. Celles-ci portent une attention particulière aux énergies renouvelables, à l'engagement de la chaîne d'approvisionnement, aux programmes de réduction de l'empreinte carbone et à la définition d'une stratégie zéro émission nette. Cette section n'agit pas sur le classement global, mais elle permet de mettre en avant les entreprises qui sont exemplaires en matière de leadership et d'innovation au service du climat et de l'environnement.

**Nous tenons à féliciter les entreprises les plus performantes pour leur engagement approfondi dans la lutte contre le changement climatique et leur performance de pointe en matière de reporting climat. Ces sociétés montrent l'exemple à suivre pour réussir une transition vers une économie bas-carbone qui va de pair avec une forte performance économique.**

# Votre expert climat. Votre partenaire pour un changement positif.

EcoAct est une société internationale de conseil et de développement de projets qui accompagne les entreprises, les institutions et les territoires dans l'atteinte de leurs ambitions climatiques. Nous intervenons en tant que facilitateur pour intégrer les défis complexes liés à la transition et pour guider les dirigeants et leurs équipes dans l'élaboration de solutions sur-mesure pour un monde bas-carbone.

Notre expérience démontre que l'action en faveur du climat est aujourd'hui pleinement compatible avec la performance économique. Notre mission est d'éclairer et de conduire des stratégies durables, créatrices de valeur, bénéfiques pour nos clients comme pour le climat.

## EcoAct France

contact@eco-act.com  
+ 33 (0) 1 83 64 08 70

## EcoAct UK

ukoffice@eco-act.com  
+44 (0) 203 589 9444

## EcoAct Kenya

info@climatepal.com  
+254 708 066 725

## EcoAct USA

usaoffice@eco-act.com  
(+1) 646-757-8174

## EcoAct Spain

contacta@eco-act.com  
+34 935 851 122

## EcoAct Turkey

turkeyoffice@eco-act.com  
+90 (0) 312 437 05 92



Nos rapports sur la performance en matière de reporting climat des entreprises sont téléchargeables sur **eco-act.com**